



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / JEUDI 18 AVRIL 2024 // N°793 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

UN COMMUNIQUÉ
DE LA PRÉSIDENTE
DE LA RÉPUBLIQUE L'INDIQUE :

**TEBBOUNE
PRÉSIDE UNE
RÉUNION DU
HAUT CONSEIL
DE SÉCURITÉ**

Lire en page 4



EN APPLICATION DES
INSTRUCTIONS DONNÉES
PAR LE CHEF DE L'ÉTAT

**LE GOUVERNEMENT
REVOIT
LES RÈGLES DE LA
CONCURRENCE**

Lire en page 4



AHMED ATTAF
S'ENTRETIENT À NEW YORK
AVEC L'ENVOYÉ SPÉCIAL
DE L'ONU POUR LA LIBYE

**LE DOSSIER
LIBYEN, L'AUTRE
BOMBE
À RETARDEMENT**

Lire en page 4



ADHÉSION DE LA PALESTINE À L'ONU : LE CONSEIL DE SÉCURITÉ SE PRONONCERA AUJOURD'HUI

UN RENDEZ-VOUS ÉMOUVANT AVEC L'HISTOIRE

Lire en page 3



NAZIM SINI, RESPONSABLE DU CABINET
CONSEIL AGS ET EXPERT :

**« EN ALGÉRIE,
LE MARCHÉ
DU BTP VA ÊTRE
RELANCÉ EN 2024 »**

Lire en page 16





MOSCOU ET PÉKIN CONTRE WASHINGTON, L'IRAN «INTOUCHABLE»



Moscou et Pékin, qui n'ont pas condamné l'attaque iranienne sur le territoire israélien, voient dans cette crise l'occasion d'enfoncer un coin entre l'Occident et le reste du monde. Derrière les appels à la retenue, lancés à l'unisson par la plupart des capitales, les diplomates russe et chinois ont résolument pris le parti de l'Iran, dans la crise qui oppose ce pays à Israël. Ni Moscou ni Pékin n'ont condamné l'attaque aérienne massive menée par Téhéran dans la nuit du samedi 13 au dimanche 14 avril. Au contraire, lors d'un entretien téléphonique, lundi, entre le ministre des affaires étrangères chinois, Wang Yi, et son homologue iranien, Hossein Amir Abdollahian, le premier a rappelé que «la Chine condamne vigoureusement et s'oppose fermement à l'attaque sur la section consulaire de l'ambassade d'Iran à Damas [le 1^{er} avril]», selon le compte rendu de cet entretien

publié par l'agence de presse officielle Chine nouvelle. En revanche, Pékin «prend note de la déclaration de l'Iran selon laquelle l'action entreprise était limitée et constituait un acte d'autodéfense». Au cours d'un appel, mardi, avec son homologue iranien, Ebrahim Raïssi, Vladimir Poutine a, lui aussi, noté la volonté de l'Iran «d'éviter une escalade supplémentaire», selon Le Monde. Le représentant permanent de la Russie auprès des Nations unies, Vassily Nebenzia, avait déjà évoqué, la veille, une «réponse légitime» de la part de l'Iran et préférait insister sur «l'hypocrisie» occidentale dans le dossier. «Simona, rappelez-moi quand Israël a condamné les frappes du régime de Kiev sur le territoire russe», lançait, de son côté, la porte-parole de la diplomatie russe, Maria Zakharova, à l'ambassadrice israélienne à Moscou, Simona Galperin

PASSATION DE MARCHÉ SUSPECT À MOBILIS

TROIS INDIVIDUS SOUS LES VEROUS

Le juge d'instruction près le Pôle pénal national économique et financier (Alger) a ordonné la mise en détention provisoire de trois individus et le placement de quatre autres sous contrôle judiciaire pour leur implication dans une affaire de passation de marché suspect entre l'opérateur mobile Mobilis et un consortium algéro-étranger, ayant entraîné une dilapidation énorme de deniers publics. «En vertu des dispositions de l'article 11,

alinéa 3 du Code de procédure pénale, le Parquet de la République près le Pôle pénal national économique et financier porte à la connaissance de l'opinion publique qu'à la suite d'informations faisant état de la passation d'un marché suspect entre l'Etablissement public économique ATM Mobilis et un consortium algéro-étranger, une enquête préliminaire a été ouverte», précise la même source.

L'INVENTEUR DU MOTEUR D'UN DRONE ALGÉRIEN DEMANDE L'AIDE DU PRÉSIDENT

Amar Ben Sidhom, un inventeur algérien âgé de 75 ans, lance un appel pressant au président de la République pour obtenir de l'aide afin de concrétiser son projet de moteur de drone.

Ben Sidhom a obtenu un contrat de concession pour son terrain industriel en 2012, après une décision de la commission Calpiraf et des études approfondies. Cependant, la concrétisation du projet et l'obtention d'un prêt

bancaire sont toujours conditionnés à l'obtention d'un permis de construire et du contrat

d'un contrat de concession en février 2022, après une attente de dix ans». Son moteur, conçu

pour remplacer le moteur Rotax, est plus léger, nécessite moins de pièces détachées et peut être installé sur des drones et d'autres aéronefs. Il a d'ailleurs valu à son

inventeur une médaille d'argent au Salon international des inventions de Genève en 2010 parmi 750 inventions du monde entier.



INDUSTRIE AUTOMOBILE EN ALGÉRIE : AOUN ANNONCE LES NOUVEAUTÉS

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a souligné à Oran l'importance de créer un réseau de manutention dans le domaine de l'industrie automobile répondant aux normes internationales. Dans son discours lors de l'ouverture d'une réunion organisée par le complexe «Stellantis» réunissant 90 opérateurs économiques algériens et étrangers dans le but de conclure des partenariats pour la production de pièces détachées et de composants automobiles, le ministre a indiqué

que cette initiative vise à garantir le lancement d'une industrie automobile basée sur l'intégration locale en établissant un réseau de manutention répondant aux normes internationales en matière de qualité et de sécurité. Cette réunion, qui a réuni 90 opérateurs de sept pays, dont l'Algérie, la Turquie, la France, l'Italie, la Tunisie, le Portugal et la Chine, vise à présenter la stratégie du complexe «Stellantis» dans le domaine des achats et de la fourniture de pièces détachées et de composants automobiles.

RIEN NE VA PLUS ENTRE LA FRANCE ET L'AZERBAÏDJAN...

Le ministère azerbaïdjanais des Affaires étrangères a dénoncé mercredi «les menaces» et «les pressions» de Paris, au lendemain du rappel par la France «pour consultations» de son ambassadrice en poste à Bakou. Les relations diplomatiques entre les deux pays se sont détériorées au cours des derniers mois. Tension diplomatique entre Bakou et Paris. L'Azerbaïdjan a dénoncé, mercredi 17 avril, «les menaces» et «les pressions» de la France au lendemain du rappel «pour consultations» de son ambassadrice en poste à Bakou. «La partie azerbaïdjanaise a indiqué à plusieurs reprises à la France qu'un langage de menaces et

de pressions n'apporterait aucun résultat, et déclare une fois de plus qu'elle prendra toutes les mesures nécessaires pour protéger ses intérêts nationaux», a indiqué la diplomatie azerbaïdjanaise dans un communiqué, selon France 24. «Les démarches et les déclarations officielles de notre pays à l'égard de la France n'ont été qu'une réponse aux activités destructrices de ce pays», a poursuivi le ministère, déplorant «une campagne de diffamation». Mardi soir, la diplomatie française avait de son côté dénoncé des «actions unilatérales dommageables» de la part de Bakou.

ÉTATS-UNIS : BIDEN CONFRONTÉ À UNE MANIFESTATION PRO-PALESTINIENNE DANS SA VILLE NATALE

Le président américain Joe Biden a été pris à partie par des manifestants, mardi, dans sa ville natale de Scranton, en Pennsylvanie, en raison de son soutien à la guerre qu'Israël mène contre la Bande de Gaza. Alors que le cortège de Joe Biden se rendait au centre culturel de Scranton pour son prochain événement de campagne, une foule de manifestants a scandé : «Biden, Biden tu ne peux pas te cacher, c'est de génocide que tu es inculpé». Brandissant des

drapeaux palestiniens, ils ont également scandé : «Libérez, libérez, libérez la Palestine». Israël mène une offensive militaire meurtrière contre la Bande de Gaza depuis l'attaque transfrontalière menée, le 7 octobre 2023, par le mouvement de résistance palestinien, Hamas ; attaque au cours de laquelle quelque 1 200 Israéliens auraient été tués, selon les autorités de Tel-Aviv. Depuis lors, 33 843 Palestiniens, principalement des femmes et des enfants,

ont été tués à Gaza et quelque 76 575 autres ont été blessés, selon le dernier bilan communiqué par les autorités sanitaires palestiniennes. La guerre israélienne a poussé 85 % de la population de Gaza à se déplacer à l'intérieur du territoire, dans le cadre d'un blocus paralysant visant la plupart des denrées alimentaires, l'eau potable et les médicaments, faisant planer le spectre de la famine sur la population de l'enclave, tandis que 60 % des infra-

structures ont été endommagées ou détruites, selon les Nations unies. Israël est poursuivi devant la Cour Internationale de Justice (CIJ) pour «crime de génocide». Dans une ordonnance rendue le 26 janvier 2024, la CIJ a enjoint Tel Aviv de mettre un terme à ses agissements à caractère génocidaire et de prendre des mesures pour garantir l'acheminement de l'aide humanitaire à la population civile de la Bande de Gaza.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
**L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ADHÉSION DE LA PALESTINE À L'ONU : LE CONSEIL DE SÉCURITÉ SE PRONONCERA AUJOURD'HUI

Un rendez-vous émouvant avec l'histoire

Le Conseil de sécurité de l'ONU votera aujourd'hui sur un projet de résolution concernant l'adhésion de la Palestine à l'ONU. L'Algérie avait procédé mardi à l'introduction et à la mise en bleu de son projet de résolution au Conseil de sécurité des Nations unies recommandant à l'Assemblée générale l'admission de l'Etat de Palestine comme membre de l'Organisation des Nations Unies, cette étape étant la dernière avant le vote du projet de résolution par les membres du Conseil de sécurité.

Fermement soutenue par le Groupe arabe à New York, cette démarche fait suite aux efforts inlassables déployés par l'appareil diplomatique algérien conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de mobiliser le plus grand soutien possible pour permettre à l'Etat de Palestine d'obtenir son statut de membre à part entière de l'ONU. La séance de vote sur ce projet de résolution a été programmée pour l'après-midi du jeudi 18 avril à 15h (heure de New York), soit à 20h, heure d'Alger). Immédiatement après la décision algérienne, le Groupe arabe à New York a publié un communiqué exprimant son "ferme soutien" à la demande d'adhésion de l'Etat de Palestine à l'Organisation des Nations Unies, soulignant qu'il s'agit là d'"une mesure tant attendue depuis longtemps et qui aurait dû être mise en œuvre non seulement depuis 2011, mais depuis 1948". Le Groupe arabe a également appelé tous les membres du Conseil de sécurité à "voter en faveur" du projet de résolution présenté par l'Algérie et a lancé un appel aux membres du Conseil à s'"abstenir, au moins, d'entraver cette initiative décisive". Dans sa déclaration, le Groupe arabe a souligné que l'adhésion à l'ONU "est un pas décisif dans la bonne direction vers une solution juste et durable de la question palestinienne, conformément au droit international et aux résolutions pertinentes des Nations unies". Il a averti que "le déni de la place légitime de la Palestine au sein de la communauté des nations a duré trop longtemps et qu'il était temps de corriger cette injustice historique et de réaliser les droits inaliénables du peuple palestinien à l'autodétermination, à la souveraineté et à la création d'un Etat". Le Groupe arabe a exhorté le Conseil de sécurité de



"tenir compte de l'appel de la communauté internationale et d'approuver sans plus tarder la demande d'adhésion de la Palestine", estimant que ne pas le faire constituerait "une abdication flagrante de la responsabilité du Conseil de faire respecter les principes de la Charte des Nations unies et du Droit international". Toutefois, l'administration américaine avait indiqué son intention d'utiliser son droit de veto si l'adhésion à part entière de la Palestine aux Nations Unies était proposée. Le représentant adjoint des États-Unis auprès des Nations Unies, Robert Wood, a confirmé que la position de son pays n'a pas changé à cet égard et a déclaré : « Nous pensons que la question de l'adhésion à part entière de la Palestine est une question qui devrait être négociée entre Israël et les Palestiniens. » Rappelons que la Palestine avait obtenu le statut d'État observateur non membre auprès des Nations Unies après

une résolution adoptée par l'Assemblée générale à une large majorité le 29 novembre 2012. La Palestine avait demandé à devenir membre à part entière des Nations Unies en 2011, mais cette candidature n'a pas reçu le soutien nécessaire au Conseil de sécurité de l'ONU. Le 2 avril, le représentant permanent de la Palestine auprès des Nations Unies, Riyad Mansour, avait envoyé une lettre au secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, demandant que la demande d'adhésion soit réexaminée. Guterres avait écrit une lettre au Conseil de sécurité de l'ONU le 3 avril, dans laquelle il appelle à ce que la demande de la Palestine soit inscrite à l'ordre du jour. Le processus d'inclusion de nouveaux membres aux Nations Unies commence d'abord par le Conseil de sécurité, et après discussions, le Conseil renvoie la question au « Comité d'admission de nouveaux membres ». Si le comité émet

une réponse positive, le Conseil de sécurité de l'ONU votera et exigera que ses membres permanents n'utilisent pas de veto, et 9 membres sur 15 doivent voter en faveur de la décision du comité. Si le Conseil décide d'accepter, la question est soumise à l'Assemblée générale des Nations Unies, et l'approbation de l'adhésion à part entière est requise pour obtenir les deux tiers des voix au sein des 193 membres de l'Assemblée générale des Nations Unies. En résumé, la demande d'adhésion a été introduite. Et plusieurs pays voteront en sa faveur aujourd'hui. Il est permis d'espérer qu'un dernier sursaut de la part de la communauté internationale permettra de ne pas rater ce rendez-vous avec l'histoire.

M.H.

ILS VEULENT UN ÉTAT

Les Palestiniens aspirent à la paix et à la liberté

Introduite déjà sans succès en 2011, cette demande d'adhésion relancée dans ce contexte de guerre génocidaire contre l'enclave de Gaza, est une grande victoire diplomatique sur plusieurs plans. L'entité sioniste est déjà sortie de ses gonds et s'est violemment emportée contre le simple fait que cette demande d'adhésion soit examinée. Même si cette demande a peu de chances d'aboutir, le fait d'être examinée est révélateur de la profonde sympathie internationale suscitée par les Palestiniens depuis le 7 octobre dernier et du profond travail diplomatique entrepris dans ce sens par certains pays, dont notamment l'Algérie. Les États-Unis, qui apportent un soutien sans faille à Israël et qui disposent d'un droit de veto vont certainement faire échec encore une fois à cette demande, mais une chose est sûre : en mettant leur veto, ils vont encore s'aliéner l'estime de nombreux pays, pas seulement arabes. Tout comme Israël, les États-Unis ne veulent pas entendre parler, pour le moment, d'un Etat palestinien. Mais la montée en puissance de la Chine et de la Russie et les profonds bouleversements en cours au Moyen-Orient ont provoqué des changements dans leur politique et ont réduit de façon notable leurs

marges de manœuvres, qu'ils se trouvent incapables désormais de décider seuls de la marche à suivre au Moyen-Orient et ailleurs. Les responsables américains répètent depuis 2011 que la question de la reconnaissance d'un État palestinien ne concerne pas l'ONU, que celle-ci devrait résulter d'un accord bilatéral entre Israël et les Palestiniens... Mais les temps ont changé et les États-Unis auront tout à perdre en s'accrochant éperdument à Israël et en allant à contre-courant du droit international. Actuellement l'Etat palestinien est reconnu par 139 pays sur les 193 que compte l'ONU.

En 2011, grâce à l'Algérie, elle est devenue membre à part entière de l'Unesco. En 2012, elle est admise comme État observateur non-membre de l'ONU... Donc, toute concourt à modifier l'attitude des États-Unis et à rendre son adhésion comme membre à part entière de l'ONU plausible. La solution des deux États qui représente le meilleur moyen pour le règlement durable du conflit israélo-palestinien n'est-elle pas d'ailleurs issue d'une résolution onusienne ? L'ONU doit rendre justice à la Palestine dans ce contexte où ses enfants et ses femmes se font quotidiennement

massacrer au mépris des lois de la guerre et des droits humains. En acceptant l'intégration de la Palestine dans ses rangs, l'ONU sortira grandie et renforcée dans ces moments où des appels pour la réforme du système de l'ONU se font de plus en plus pressants. L'admission de la Palestine à l'ONU participera sûrement à l'accélération de la mise en œuvre de la solution à deux États pour éviter que le chaudron moyen-oriental en train de bouillir ne s'embrase ! Appuyée par les pays arabes et de nombreux autres pays, cette demande d'adhésion constitue, quel que soit le résultat du vote, une gifle autant pour l'entité sioniste que pour ses soutiens. Depuis mardi, plusieurs voix, dont notamment la Ligue arabe, ont appelé les membres du Conseil de sécurité à se prononcer en faveur de cette demande. « Nous appelons tous les membres du Conseil de sécurité à voter en faveur du projet de résolution soumis par l'Algérie au nom du groupe arabe [...]. Nous implorons les membres du Conseil de ne pas faire obstruction à cette importante initiative », a appelé dans ce cadre, la mission palestinienne à l'ONU, sur son compte X.

Boualem B.

PALESTINE OCCUPÉE

LE ROYAUME-UNI APPELLE À METTRE FIN À LA VIOLENCE INACCEPTABLE DES COLONS

Le Royaume-Uni a appelé à la fin des violences « inacceptables » commises par les colons en Cisjordanie occupée contre des civils palestiniens, appelant l'occupation sioniste à poursuivre les responsables de ces attaques, a rapporté hier, l'agence de presse palestinienne, Wafa. Le ministère britannique des Affaires étrangères a déclaré mardi dans un communiqué : « Le Royaume-Uni est préoccupé par les niveaux de violence en Cisjordanie occupée », en référence aux récentes agressions perpétrées par les colons dans les territoires palestiniens occupés. Le ministère britannique a ajouté : « Les attaques violentes lancées par des colons extrémistes ont entraîné la mort de quatre Palestiniens », en plus de la blessure de plus de 75 autres personnes et ont causé de graves dommages matériels. Pour rappel, les colonies en Palestine occupée sont toutes illégales au regard du droit international. Au cours des six derniers mois, plus de 700 attaques de colons soutenues par les forces de l'occupation sionistes, contre des Palestiniens, ont été enregistrées en Cisjordanie occupée, y compris à Al Qods-Est, selon le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), tandis qu'au moins 1 244 Palestiniens, dont 600 enfants, ont été déplacés en raison de la violence des colons dans les territoires occupés.

Y.B.

UN COMMUNIQUÉ
DE LA PRÉSIDENTIE
DE LA RÉPUBLIQUE L'INDIQUE :

**TEBBOUNE
PRÉSIDE UNE RÉUNION
DU HAUT CONSEIL
DE SÉCURITÉ**

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmajid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Haut conseil de sécurité, indique un communiqué de la Présidence de la République. «M. Abdelmajid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion du Haut conseil de sécurité », lit-on dans le communiqué.

R.N.

**LE CONTRAT INCLUT LA
PRODUCTION D'ÉQUIPEMENTS
DE POSTES ÉLECTRIQUES
SONELGAZ SIGNE UN NOUVEL
ACCORD AVEC L'AMÉRICAIN
GENERAL ELECTRIC**

Le Groupe Sonelgaz a signé, hier, à Alger, un accord avec la société américaine General Electric. Cet accord vise à étendre les capacités actuelles de leur projet commun, General Electric Algeria Turbines (GEAT), notamment à travers la production d'équipements de postes électriques à haute et très haute tension. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la direction générale de Sonelgaz, sous la supervision du P-DG de Sonelgaz, Mourad Adjal, en présence de cadres dirigeants du groupe, et d'une délégation de responsables de General Electric, conduite par le directeur exécutif Power Services pour le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Asie du Sud, Joseph Anis. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Adjal a souligné l'importance de cet accord qui permettra de répondre aux besoins de Sonelgaz en matière d'équipements de postes électriques à haute et très haute tension, et de réaliser l'autosuffisance dans ce domaine, avec la possibilité d'exporter ce type d'équipements à l'avenir. Sonelgaz avait créé en 2014 une société mixte avec General Electric, « General Electric Algeria Turbines (GEAT) », pour la fabrication de composants de turbines et le montage de turbines à gaz et à vapeur pour la mise en service de centrales électriques, à travers son usine à Ain Yagout (à environ 30 km de la ville de Batna).

I.Med

EN APPLICATION DES INSTRUCTIONS DONNÉES PAR LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

Le gouvernement revoit les règles de la concurrence

Lors de cette réunion, le gouvernement a également étudié un projet de loi modifiant la loi liée à la gestion, le contrôle et le traitement des déchets, et d'un autre projet de décret exécutif lié au transport aérien et les facilitations au niveau des aéroports...



Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé hier, une réunion du gouvernement consacrée, entre autres, à l'étude du nouveau projet de loi fixant les règles de la concurrence. Selon un communiqué des services du Premier ministre, ce texte de loi s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du Président Tebboune pour lutter contre la spéculation, prévenir contre le monopole et développer la bonne gouvernance économique. Lors de cette réunion, le gouvernement a également étudié un projet de loi modifiant la loi liée à la gestion, le contrôle et le traitement des déchets, et d'un autre projet de décret exécutif lié au transport aérien et les faci-

tations au niveau des aéroports. Un projet qui vise, selon le gouvernement, à améliorer le fonctionnement des aéroports et garantir des services de qualité pour les voyageurs. Au chapitre du renforcement du cadre juridique visant à développer les relations entre le milieu universitaire et celui de l'économie, de nouveaux mécanismes ont été adoptés par le gouvernement pour accompagner les diplômés des universités : «Le gouvernement a étudié lors de cette réunion le projet d'un décret exécutif fixant les conditions et les procédures pour la réalisation des thèses de doctorats dans le milieu professionnel. Ce projet vise à mettre en place un cadre légal permet-

tant de créer une relation de complémentarité entre les institutions du secteur de l'Enseignement supérieur et les sociétés économiques », ajoute le communiqué. Un autre exposé concernant le processus, en cours, visant à aplanir la situation du foncier touristique, l'aménagement des zones d'expansion touristique (ZET) et la situation du foncier touristique appartenant au patrimoine privé de l'Etat dédié à la réalisation de projets d'investissement touristiques encadrés par l'AAPI (Agence algérienne pour la promotion de l'investissement) a également été présenté lors de cette réunion. Par ailleurs, et concernant le processus de numérisation du secteur de la poste et des télécommunica-

tions, le gouvernement a étudié un rapport permettant d'évaluer l'avancement de ce processus notamment concernant le paiement électronique. Enfin, le gouvernement a étudié le cadre légal spécifique à l'accréditation des bureaux spécialisés et des bureaux d'expertise intervenant dans le secteur des hydrocarbures. Toujours d'après la même source, le gouvernement voudrait à travers cette démarche garantir une meilleure aptitude lors de la réalisation des études et des projets, en plus de l'accompagnement des grands investissements réalisés dans le cadre de la stratégie nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures.

Y.B.

AHMED ATTAFF S'ENTRETIENT À NEW YORK AVEC L'ENVOYÉ SPÉCIAL DE L'ONU POUR LA LIBYE

Le dossier libyen, l'autre bombe à retardement

Occulté par les deux guerres, en Ukraine et à Gaza, le dossier libyen est l'autre guerre oubliée. Espace maghrébo-saharo-sahélien situé dans la périphérie géographique est de l'Algérie, la Libye constitue une aire de jeu dangereux pour plusieurs puissances étrangères, dont les intérêts, les objectifs et les outils divergent, faisant s'enfoncer le pays chaque jour un plus dans le chaos et la fracture. Et c'est dans le cadre de la visite qu'il effectue à New York que le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu à la mission algérienne à l'ONU l'envoyé spécial des Nations Unies pour la Libye, Abdoulaye Bathily. Cet entretien intervient

après que Bathily a remis son dernier rapport au Conseil de sécurité. Le dossier épineux de la Libye et la difficulté de le faire bouger d'une once a fait que l'envoyé spécial pour l'ONU a annoncé sa démission. En réalité, ce qui se passe en Libye interpelle l'Algérie de manière directe. Le conflit Dbeibeh-Haftar cache beaucoup de choses, beaucoup d'arrière-fond et de sous-entendus. Le maréchal Khalifa Haftar agit pour des objectifs qui ne sont, sous certains angles, ni au bénéfice du peuple libyen ni au bénéfice du voisinage immédiat. On comptait sur la présidentielle, en 2022, pour sortir de l'ornière, mais l'organisation du scrutin a été mise entre

parenthèses par les alliés de Haftar. Relancée, la présidentielle du 24 décembre offrait plusieurs voies, mais, déjà, il s'avère qu'elle ne sera pas tenue dans les délais impartis. En plus de permettre aux Libyens eux-mêmes de s'exprimer librement et de sortir avec un gouvernement légitime et crédible, qui puisse les représenter sereinement au sein de la communauté internationale, la présidentielle laissait entrevoir d'autres solutions concernant la paix et la stabilité au Maghreb, largement déstabilisé par la présence de l'entité sioniste et par la montée au créneau de forces anticonstitutionnelles sournoisement encouragées par un jeu de stra-

tégies qui n'échappe à personne. Les duels politico-militaires directs ou à distance en Libye ont fait que la première de ces retombées consistait à entraver la tenue des élections présidentielle et législatives et à torpiller l'Accord politique signé à Genève et à Tunis, ainsi que la scission à nouveau des institutions du pays, essentiellement le Parlement lui-même, qui sera suivie de la formation d'un gouvernement dans l'Est, une mesure qui avait fait l'objet d'une menace, à maintes reprises auparavant, de la part de Aguila Salah. Aujourd'hui, il est dit que tout dépendra d'un côté des jeux d'alliances au sein des parties en lice en Libye, mais surtout des appuis des puissances

étrangères agissant sur les Libyens : les Emirats, Qatar, l'Arabie saoudite, la Russie, Israël, la France, etc. Le jeu trouble de Haftar, avec des mercenaires qui font du va-et-vient Fezzan-Tchad-Soudan, peut s'avérer en fin de parcours dangereux, d'où tout l'intérêt de baliser sa démarche politique par des garde-fous onusiens et légalistes, dont l'organisation urgente d'une présidentielle qui mettrait fin à l'anarchie de plus en plus croissante pouvant déborder sur une guerre civile à tout moment. De ce jeu de Monopoly dépendra en grande partie la stabilité du Maghreb tout entier. Ou bien sa déstabilisation.

Par Fayçal Oukaci

CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN (C-RA)

Plus de 152 000 colis alimentaires distribués durant le mois de Ramadhan

La présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Ibtissem Hamlaoui, a annoncé, avant-hier mardi, que plus de 152 000 colis alimentaires avaient été distribués aux familles démunies sur tout le territoire national, dans le cadre de la campagne de solidarité durant le mois de Ramadhan.



Lors d'une conférence de presse animée au siège du C-RA, Mme Hamlaoui a précisé que "la préparation de la campagne de solidarité du mois de Ramadhan béni a été couronnée par la distribution de 152.549 colis alimentaires distribués aux familles démunies et nécessiteuses sur tout le territoire national, sous la supervision des autorités locales et avec la contribution des comités locaux du CRA et des dons de nombreux donateurs et contributeurs économiques et des différentes associations nationales".

La présidente du CRA a rappelé, dans ce registre, la mise en place de "226 restaurants d'Iftar, 82 points de distribution au niveau des autoroutes et des centres de garde et frontaliers et trois (3) tentes géantes offrant plus de 1.200 repas d'Iftar par jour à Bouchared (Ain Defla), Oued Athmania (Mila) et Djebahia (Bouira), en sus du restaurant principal à la place du 1er mai, avec la contribution des comités de wilaya d'Alger et de la commune de Sidi M'hamed".

Elle a fait état, en outre, d'opérations de circonscription collective organisées par le CRA au profit de 5.665 enfants, ainsi que des vêtements de l'Aid pour les enfants issus des familles à faible revenu et des orphelins.

Il s'agit de la distribution de 35.864 tenues et d'autres opérations de soli-

darité, à l'instar de l'offre de 1.960 draps et couvertures et plus de 40 tonnes de denrées alimentaires aux écoles coraniques durant le mois sacré, en plus de cadeaux pour enfants dans les hôpitaux.

Selon Mme Hamlaoui, les opérations de solidarité de cette année "ont triplé comparativement aux précédentes opérations, et ce grâce au renouvellement qu'avaient connu les commissions de wilaya du CRA et à la contribution des bienfaiteurs".

Elle a assuré que "les programmes du CRA se poursuivent et engloberont l'équipement des salles de soins, la formation de détenus dans les établissements pénitentiaires et l'ouverture de trois nouveaux centres de prise en charge des enfants autistes, avec formation de leurs familles sur la conduite à tenir envers leurs enfants au niveau de la capitale, ainsi que le programme de formation des bénévoles sur les modes de riposte rapide aux catastrophes".

Concernant les aides humanitaires au profit du peuple palestinien depuis le début de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, Mme Hamlaoui a fait état de 420 tonnes acheminées par pont aérien à bord d'avions de l'Armée nationale populaire (ANP), sur ordre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre de la solidarité inconditionnel-

le de l'Algérie avec le peuple palestinien frère.

R.S.

R.S.

POLITIQUE SANITAIRE

Adaptation de la formation locale des médecins aux spécificités régionales du Sud

Selon le docteur Lyès Akhamokh, chef de service des maladies infectieuses à l'EPH de Tamanrasset, il existe actuellement la reprise d'une politique sanitaire visant à doter les territoires reculés de notre immense pays en structures sanitaires. Cela est d'autant plus justifié que le dernier découpage administratif fait émerger de nouvelles wilayas, dont celle de In Guezzam, frontalière avec deux pays que sont le Niger et le Mali, et que l'intervenant considère hautement stratégiques. Le docteur Akhamokh, qui s'exprimait à l'émission L'invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, précise que cette intensification de mise en place de nouvelles structures sanitaires, est orientée en priorité vers la santé de la mère et de l'enfant. « A Tamanrasset, dans l'extrême sud, il y a un hôpital de 240 lits, et qui se trouve en phase de réception après son équipement (...) Un second,

de 60 lits dans la nouvelle wilaya de In Guezzam et un autre à Tinzaouatine qui sont en achèvement », dira-t-il. L'invité de la Radio souligne l'immensité du territoire national imposant un effort considérable, financier et logistique, basé sur une cartographie sanitaire plus adaptée. Il fait remarquer que « nos concitoyens parcourent des distances immenses pour des soins primaires et il est urgent de rétablir cette proximité en redonnant de la valeur aux médecins généralistes ». Même si les efforts de l'Etat sont considérables, il n'est pas suffisant de doter ces régions en structures sanitaires et la ressource humaine demeure l'ossature de toute politique dans ce sens. Au sujet du service civil justement, le docteur Akhamokh considère qu'il « ne devrait pas être aboli » appelant à son actualisation de manière plus efficace et adaptée.

R.N.

SAISON DU HADJ-2024

Toutes les structures aéroportuaires sont prêtes pour le confort des futurs hadji

Toutes les structures d'accueil aéroportuaires sont prêtes pour assurer la réussite de la saison du Hadj-2024, a souligné, mardi, le ministre des Transports, Mohamed EL-Habib Zahana.

"Toutes les structures aéroportuaires à travers le territoire national sont prêtes pour la réussite de la saison du Hadj-2024 et les conditions sont réunies pour le confort des futurs hadjis", a assuré EL-Habib Zahana en marge d'une visite de travail dans la wilaya.

Le ministre a, lors de l'inspection de l'aé-

roport d'Ouargla -Ain El-Beida, donné des instructions aux responsables du secteur et organismes concernés en vue de conférer tout le succès voulu à la saison du hadj à la faveur de la mobilisation de tous les moyens humains et matériels au niveau des structures aéroportuaires au niveau local et national.

Auparavant la délégation ministérielle a suivi un exposé sur les travaux d'extension de l'aérogare au niveau de cette infrastructure vaste de 1.000 m2, les activités et le programme d'investisse-

ment visant la réalisation d'une aérogare de type "A" et d'un centre de la sûreté des aéroports dans la commune de Hassi-Messaoud.

De son côté, le wali d'Ouargla, Mustapha Aghamir, a passé en revue une série de questions liées au secteur des transports, dont le non achèvement des travaux d'extension de l'aérogare d'Ouargla, le renforcement de l'aéroport internationale "Krim Belkacem" de Hassi-Messaoud en une deuxième piste d'atterrissage, et la consolidation de l'entre-

prise de transport urbain et semi-urbain d'Ouargla en nouveau parc roulant.

Le rallongement de la ligne du tramway sur une quinzaine de kilomètres pour couvrir les agglomérations de la banlieue d'Ouargla, a été vivement souhaité par les autorités locales.

Le ministre des Transports a, au terme de sa visite, indiqué que tout le soutien voulu sera accordé au secteur des transports dans cette région à grande importance économique.

R.N.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

AOUN TABLE SUR LA SOUS-TRAITANCE POUR DÉVELOPPER LA FILIÈRE

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a insisté, avant-hier depuis d'Oran, sur l'importance de la création d'un tissu de sous-traitance dans le domaine de l'industrie automobile, en mesure de répondre aux normes et aux standards internationaux.

Intervenant à l'ouverture d'une rencontre organisée par le groupe Stellantis dans le but de nouer des partenariats de sous-traitance pour la fabrication des pièces et composants automobiles, Ali Aoun a précisé que cette démarche vise à garantir le lancement d'une industrie automobile basée sur l'intégration locale, à travers la création d'un tissu de sous-traitance en mesure de répondre aux normes et aux standards internationaux en matière de qualité et de sécurité. Ladite rencontre, qui a réuni 90 opérateurs de 7 pays, soit l'Algérie, la Turquie, la France, l'Italie, la Tunisie, le Portugal et la Chine, vise à présenter la stratégie du groupe Stellantis en matière d'achat et d'approvisionnement en pièces et composants automobiles. Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a souligné que son ministère ambitionne "de construire des partenariats gagnants dans différents domaines de sous-traitance, soit localement ou en joint-venture pour satisfaire la demande nationale ou à l'export". "Cet événement devrait constituer la base d'une coopération durable et fructueuse et une plateforme d'échange, de partenariat et d'assistance, qui s'achèvera par la contractualisation des relations entre Stellantis et les fournisseurs ici présents", dira-t-il. Aoun a également souligné la volonté du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique et son engagement à bâtir une base solide pour le développement de l'industrie automobile en s'as-



sociant avec des partenaires ayant une grande expérience dans ce domaine.

"Cette démarche vise également à constituer une base de PME sous-trai-

tantes afin d'assurer une intégration locale en valorisant les matières premières et en stimulant le progrès technologique, scientifique et l'innovation", a-t-il noté. Il a estimé, en outre, que l'écosystème est aujourd'hui favorable pour attirer les investissements nationaux et étrangers dans l'industrie automobile, mettant en avant les avantages offerts par la loi sur la promotion de l'investissement. Le chef d'opération Moyen-Orient et Afrique du groupe Stellantis, Samir Cherfan, a souligné pour sa part que le projet Fiat Algérie est un premier écosystème automobile intégré en Algérie, que les sous-traitants peuvent rejoindre. L'Ambassadeur d'Italie en Algérie, Alberto Cutillo, a souligné, quant à lui, que le gouvernement italien suit le projet Fiat Algérie avec "beaucoup d'attention", ajoutant que l'Italie est prête à continuer à accompagner l'Algérie dans l'implantation de l'industrie automobile, à travers un partenariat gagnant-gagnant qui caractérise les relations bilatérales entre les deux pays.

N.S.

SALON "DJAZAGRO"

650 exposants attendus du 22 au 25 avril au Palais des expositions (Safex)

L'édition 2024 du Salon professionnel de la production agroalimentaire (Djazagro) qui se tiendra du 22 au 25 avril au Palais des expositions Pins maritimes (Alger) verra la participation de 650 exposants nationaux et étrangers représentant 28 pays, selon les organisateurs de cet événement. Parmi ces exposants qui seront présents au salon, il y aura des entreprises algériennes et une grande partie d'entreprises représentants des pays de l'Union européenne, en plus d'exposants des pays voisins et de Malaisie, a affirmé la directrice du salon, Chantal de Lamotte, lors d'une conférence de presse, animée conjointement avec le commissaire du salon, Nabil Bey Boumezrag. "Cette année encore, nous nous engageons à mettre en avant les dernières innovations technologiques industrielles du secteur agroalimentaire", a-t-elle affirmé en précisant qu'une attention particulière sera consacrée au volet du conditionnement et de l'emballage compte tenu de son rôle primordial dans la vente du produit.

"Le rôle du packaging, autrefois limité à la fonction basique de protection du

produit et d'information, a considérablement évolué et représente pour les producteurs un élément clé pour se positionner sur le marché et fidéliser les consommateurs", a-t-elle fait valoir. Dans ce sens, elle cite les produits algériens notamment les produits de terroir qui sont "de très bonne qualité" tels l'huile d'olive et les dattes qui pourraient se positionner davantage sur les marchés internationaux à travers le développement de leur packaging. "La force de l'Algérie c'est d'avoir une agriculture bio et une variétés impressionnantes de produits du terroir qu'il faut juste valoriser à travers l'emballage et le conditionnement", a-t-elle insisté. Pour sa part, le commissaire du salon, Nabil Bey Boumezrag, a souligné l'importance d'un tel événement qui devrait accueillir plus de 23.000 visiteurs dont un nombre important de professionnels et des porteurs de projets en quête d'opportunités d'affaires et de partenariat. "Outre la promotion des produits algériens, le salon représente une plateforme de rencontre qui permet aux opérateurs de prospecter le marché natio-

nal et renforcer les relations de partenariat industriels avec le tissu productif d'autant qu'il y'a des producteurs agricoles qui souhaiteraient se lancer dans la transformation", a-t-il affirmé, en assurant la disponibilité de machines industrielles pour la petite et la grande transformation afin de répondre à l'ensemble des opérateurs.

Djazagro verra également le retour du concours "Djaz'Innov" pour repérer les innovations susceptibles de dynamiser la croissance du marché agroalimentaire algérien, affirme les initiateurs du salon.

Une présélection permettra aux candidats choisis pour cette 3e édition de "Djaz'Innov" de mettre leur produit, service ou équipement, dans un espace nommé l'Agora des Expert. Les finalistes du concours présenteront leur produit et leur service aux visiteurs.

De ce même espace, des conférences sur des thématiques en rapport avec le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire seront présentées au public tout au long du salon.

R.E.

COMPLEXE D'EL HADJAR (ANNABA)

OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE SUR L'EFFONDREMENT D'UN EXTRACTEUR DE POUSSIÈRE

Le procureur de la République près le tribunal d'El Hadjar à Annaba, a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire sur les circonstances de l'effondrement d'un extracteur de poussière, survenu récemment au complexe d'El Hadjar, a annoncé, avant-hier, un communiqué du parquet de la République près le même tribunal. "Conformément à l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal d'El Hadjar, informe l'opinion publique qu'en date du 14 avril 2024, aux environs de 05h00, l'extracteur de poussière n° 1 s'est effondré au niveau de l'unité de production des matières et aggloméré (PMA), au complexe Sidar d'El Hadjar, provoquant ainsi l'arrêt de la production", souligne le communiqué. Le parquet a en outre ordonné "l'ouverture d'une enquête préliminaire, auprès des services de la Gendarmerie nationale, en vue d'élucider les circonstances de l'accident et de déterminer les responsabilités, pour prendre les mesures légales en conséquence", conclut le communiqué.

N.S.

NUMÉRISATION

Convention de partenariat entre l'AGIRE et la SEAAL

Une convention a été signée, mardi à Alger, entre l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE) et la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) dans le but de renforcer la coopération entre les deux parties, notamment en matière de numérisation. La convention a été signée par la directrice générale de l'AGIRE, Lamia Lehtihet, et le directeur général de la SEAAL, Lyes Mihoubi, et ce, en marge de la cérémonie de distinction des lauréats de la 4e édition du Concours national de récitation de versets coraniques sur la valeur de l'eau, organisé par l'Agence. Cette

convention vise à consolider le partenariat entre les deux parties en vue de développer les services électroniques et de généraliser l'utilisation des moyens numériques, selon les explications fournies lors de la cérémonie de signature. Une autre convention a été signée entre l'Agence du bassin hydrographique Algérois-Hodna-Soummam (relevant de l'AGIRE) et l'Etablissement public de wilaya chargé de la gestion et de la promotion d'Oued El Harrach aménagé (ECOLOH). Elle a été signée par le directeur de l'Agence du bassin hydrographique Algérois-Hodna-Soummam, Mehdi Oggad, et

le directeur général de l'ECOLOH, Mohamed Adlene Louahab. La convention porte sur la coopération et la coordination technique, médiatique et en matière de sensibilisation entre les deux parties pour la préservation de l'environnement et de la ressource hydrique, à travers des activités récréatives, sportives et scientifiques, selon les explications fournies. La cérémonie a été marquée par la distribution des prix aux trois lauréats de la 4e édition du Concours national de récitation de versets coraniques sur la valeur de l'eau, organisé par l'AGIRE.

R.E.

LIGNE FERROVIAIRE KHENCHELA-AIN BEIDA (OUM EL BOUAGHI)

Mise en service avant la fin du mois d'avril

Ce projet devra constituer un exemple en termes de respect des délais de réalisation, de suivi et de contrôle dans la réalisation des travaux dans le secteur ferroviaire. Il ouvre la voie à la réalisation de tronçons plus longs et au respect des délais de construction de projets plus complexes.

Le projet de la ligne ferroviaire Khenchela-Ain Beida (Oum El Bouaghi) sera mis en service avant la fin du mois d'avril courant, a indiqué mardi le wali de Khenchela. Dans une déclaration à l'APS en marge de l'inspection dans la commune d'El Hamma du chantier de la gare ferroviaire principale des voyageurs et marchandises, M. Youcef Mahiout a précisé que "le projet de cette ligne, inscrit au titre du programme complémentaire décidé au profit de la wilaya par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, touche à sa fin et ne restent plus que certaines retouches ultimes avant sa mise en service à la fin du mois en cours". Il a ajouté que depuis le début de ce mois, il a intensifié ses inspections au projet pour suivre la progression des travaux et exhorter les entreprises de réalisation à accélérer la cadence des travaux et renforcer la main d'œuvre par le recours au travail par équipes afin de le livrer avant fin avril courant. Le wali a assuré que lors de sa visite du chantier de la gare ferroviaire d'El Hamma, il a constaté la forte présence des entreprises de réalisation qui ont mobilisé 210 travailleurs pour hâter les travaux et livrer cette gare ainsi que les deux gares de Baghaï et Metoussa dans un délai n'excédant pas 10 jours. Le projet qui mobilise une enveloppe financière de 51 milliards DA est vital par ses dimensions



économiques pour les communes situées le long de cette ligne ferroviaire, dont les habitants auront accès à un nouveau moyen de transport grâce à la cadence accélérée des travaux et le suivi de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) et des deux groupes d'entreprises nationales chargés de la réalisation. De son côté, M. Abdelmadjid Menari, directeur de Cosider Ouvrages d'Art, une des sociétés chargées de la réalisation de cette ligne, a indiqué que les travaux de réalisation des ouvrages d'art situés le long de cette ligne

grâce aux jeunes cadres et une main d'œuvre nationale qualifiée et cela dans les délais contractuels et dans le respect des normes de qualité technique reconnues à l'échelle internationale. La mise en service "prochaine" de ce projet aux dimensions socioéconomiques importantes permettra de désenclaver la wilaya de Khenchela et la raccorder au réseau national ferroviaire, a considéré, Saïd Hafid, directeur du projet de la ligne ferroviaire Khenchela-Ain Beida et cadre de l'ANESRIF. Les quatre gares ferroviaires réalisées dans les wilayas de Khenchela et Oum El Bouaghi selon une architecture moderne

respectueuse des caractéristiques urbanistiques locales offrent toutes les commodités requises pour le confort des voyageurs avec des salles d'attente, guichets multiples, locaux de commerce et de services et des aménagements adaptés aux personnes aux besoins spécifiques, a ajouté le même cadre. Cette ligne ferroviaire qui reliera sur 50 km Khenchela à Ain Beida (Oum El Bouaghi) sera exploitée par des trains roulant à 160 km/heure pour le transport des voyageurs et 100 km/heure pour le transport des marchandises, a-t-il rappelé.

R.R.

APS

M'SILA : CONCOURS SUR L'INNOVATION POUR FINANCER DES PROJETS INITIÉS PAR LES JEUNES

Un concours sur "l'innovation", destiné à accompagner et à financer des projets initiés par des jeunes et des femmes dans 12 wilayas du pays, a été lancé dans le cadre du Programme de développement de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) en Algérie, a indiqué, lundi à M'sila, le directeur de ce programme, Abdelkrim Boudraâ. Intervenant lors d'une journée d'information tenue à la salle Abdelmadjid-Allahoum de l'université Mohamed-Boudiaf de M'sila, en présence de jeunes concernés par l'entrepreneuriat, M. Boudraâ a précisé que ce programme, qui s'inscrit dans le cadre d'une convention de coopération signée le 29 mars 2023 entre le ministère du Travail et l'Union Européenne (UE). Ces deux parties ont organisé ce concours sous le slogan "Défi de l'innovation au profit des initiateurs de projets à caractère économique, social et solidaire" issus des wilayas de Batna, M'sila, Khenchela, Oum El Bouaghi, Timimoun, El Bayadh, El Ménéaâ, Beni Abbes, Bouira, Tizi Ouzou, Boumerdès et Médéa. Le concours, dont les lauréats bénéficieront du financement et de l'accompagnement de leurs projets, vise à "favoriser la création d'opportunités d'emploi dans l'économie sociale et solidaire dans les régions concernées", selon M. Boudraâ qui a souligné que l'appui de l'Etat à ce programme "contribuera de manière significative" à la réalisation et au développement des projets de jeunes. Le même responsable a indiqué, d'autre part, que les rencontres d'information organisées dans plusieurs wilayas du pays ont pour "objectif d'élaborer des lois et de normes appropriées pour la mise en œuvre du système de l'économie sociale et solidaire et de renforcer les capacités des entreprises participantes dans ce domaine". Il a aussi souligné "l'importance de créer un cadre juridique et des mécanismes pour le développement de l'économie sociale et solidaire en Algérie, d'autant qu'elle est présente dans le pays sous ses différentes formes dont, par exemple, des traditions telles que la Touiza et bien d'autres activités solitaires".

TINDOUF : DÉVELOPPEMENT DE L'INNOVATION

L'importance de l'intelligence artificielle mise en relief

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a mis en avant, mardi à Tindouf, l'importance de l'intelligence artificielle dans le développement de l'innovation. M. Baddari a, dans son allocution d'ouverture d'une rencontre sous le signe "L'intelligence artificielle, relèvement des limites du savoir et renforcement de l'innovation" tenue en marge de sa visite de travail dans la wilaya, indiqué que "l'intelligence artificielle est un outil scientifique qui revêt aujourd'hui une importance primordiale, étant donné qu'elle contribue au développement de l'innovation et la modernisation de l'économie, et constitue également l'un des défis scientifiques actuels et futurs. Le ministre a, dans le même sillage, affirmé que cette rencontre organisée à l'occasion du lancement de la semaine nationale de l'intelligence artificielle coïncidant avec la célébration de la journée nationale du Savoir, consacre l'importance que revêt l'intelligence artificielle, l'un des piliers fondamentaux des métiers de demain", signalant que le Centre universitaire "Ali Kafi" de Tindouf accorde une attention particulière

au développement de ce domaine scientifique. Il a saisi cette occasion pour mettre en exergue le rôle essentiel du son secteur dans le développement de l'intelligence artificielle, soulignant que "l'Algérie est l'un des leaders dans ce domaine en Afrique". Et d'ajouter que la stratégie de l'Algérie nouvelle est fondée sur le développement global notamment dans les wilayas du Sud du pays à l'instar de Tindouf qui deviendra un pôle industriel régional et national aux dimensions internationales. "Pour concrétiser cette démarche, l'établissement universitaire de Tindouf devant être une locomotive susceptible de répondre aux besoins de développement socioéconomique", a-t-il soutenu. M. Baddari a, par ailleurs, fait savoir qu'une équipe de recherche prévoit une visite à Tindouf dans le cadre de la promotion de l'utili-

sation de l'huile d'arganier. M. Les travaux de cette rencontre ont comporté plusieurs communications s'articulant autour des défis de l'intelligence artificielle et des stratups, les applications de l'intelligence artificielle dans l'enseignement des mathématiques, l'informatique et les sciences de la nature et de la vie, ainsi que son développement de la recherche scientifique ainsi que ses enjeux juridiques et éthiques. Les participants à cette journée d'étude qu'a abritée le centre universitaire "Ali Kafi" de Tindouf, dont des enseignants-chercheurs, doctorants, étudiants porteurs de projets innovants et représentants d'entreprises, ont mis l'accent sur la nécessité de promouvoir l'investissement dans le domaine de l'intelligence artificielle en plus de développer de la recherche scientifique et de l'amélioration de la qualité de l'enseigne-

ment. Auparavant, la délégation ministérielle a écouté un exposé sur les projets inscrits au profit du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique à Tindouf, entre autres, la réalisation de 1.000 places pédagogiques, l'équipement d'une résidence universitaire de 500 lits et la réhabilitation des structures d'hébergement universitaire. Le ministre a, au cours de sa tournée dans la wilaya, a visité une exposition dans le cadre de la reconversion des mémoires de fin d'études des étudiants en startups et projets innovants, ainsi que d'autres dédiés aux activités du club scientifique et à l'artisanat traditionnel. Cette visite a été aussi l'occasion de présenter d'autres projets dont ceux de l'aménagement de l'incubateur d'affaires, le centre de soutien à l'innovation et le laboratoire de l'intelligence artificielle. Au terme de sa visite, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a présidé une cérémonie de signature des conventions de partenariat entre le centre universitaire "Ali Kafi" et l'Office du Parc culturel et la direction du tourisme et de l'artisanat de Tindouf.

APS



UNE MALADIE HÉMOPHILIQUE ENCORE PEU

L'hémophilie est un trouble hémorragique grave héréditaire qui se traduit par l'incapacité du sang à coaguler correctement, entraînant dans les cas graves un saignement incontrôlé, qui est soit spontané, soit lié à un traumatisme mineur.

Chaque année, le 17 avril, est célébrée la journée mondiale de l'hémophilie, un trouble de la coagulation. Cette année, le thème choisi est « Accés équitable pour tous : pour tous les troubles de la coagulation ». Une thématique forte en faveur des malades.

Depuis 1989, les patients célèbrent chaque année la Journée mondiale de l'hémophilie - une maladie héréditaire grave qui se traduit par l'incapacité du sang à coaguler correctement. Ce qui signifie que ces personnes risquent «de saigner plus longtemps que la normale» et qu'elles doivent faire face à des «saignements spontanés».

Cette année, la Fédération mondiale de l'hémophilie (FMH) a voulu faire la promotion d'un monde «où toutes les personnes atteintes de troubles héréditaires de la coagulation auraient accès aux soins, quels que soient leur genre, leur âge, leur lieu de résidence et le type de trouble de la coagulation dont elles sont atteintes», explique-t-elle sur son site. «C'est une pathologie assez mal connue et source de discriminations. La méconnaissance de l'hémophilie est avant tout liée à sa rareté. L'hémophilie fait en effet partie des maladies «rares» comme la myopathie ou la mucoviscidose. Un garçon sur 5 000 naît avec une hémophilie A dans le monde et 1 sur 25 000 avec une hémophilie B»; souligne le site Doctissimo dans un dossier consacré à cette maladie peu connue. Au niveau mondial, il y aurait plus de 400 000 personnes atteintes d'hémophilie, mais seulement 20 % d'entre-elles sont diagnostiquées et ont accès aux traitements.

ZOOM SUR CETTE MALADIE

L'hémophilie est une maladie hémorragique due à l'absence ou au déficit d'un facteur de coagulation. Elle est caractérisée par des hémorragies spontanées ou prolongées. C'est une maladie grave, héréditaire et rare. En règle générale, l'hémophilie est transmise par les gènes d'un parent. Les gènes de l'hémophilie A et B se trouvent sur le chromosome X. C'est la raison pour laquelle l'hémophilie est une maladie associée au chromosome X.

Aujourd'hui, il existe un traitement contraignant mais efficace pour les patients atteints d'hémophilie. Il existe deux formes d'hémophilie : L'hémophilie A est liée à la mutation du gène du facteur de coagulation VIII. L'hémophilie B est liée à la mutation du gène du facteur de coagulation IX. La forme B de l'hémophilie est beaucoup plus rare que la A. Ces facteurs donnent une indication sur le niveau de gravité de l'hémophilie. Les maladies impliquant des problèmes de coagulation peuvent vite s'avérer dangereuses en absence de traitement. Elles se traduisent également par des

hématomes ou des hémarthroses. Ces dernières se caractérisent par une accumulation de sang dans les articulations, et sont souvent très douloureuses voire handicapantes. L'hémophilie est une maladie hémorragique due à l'absence ou au déficit d'un facteur de coagulation. Elle est caractérisée par des hémorragies spontanées ou prolongées. C'est une maladie grave, héréditaire et rare. Aujourd'hui, il existe un traitement contraignant mais efficace pour les patients atteints d'hémophilie. En effet, chez ces patients, le sang ne peut pas coaguler via le processus d'hémostase, à l'issue duquel le sang liquide se transforme en caillot sanguin afin de colmater la brèche au niveau des parois des vaisseaux sanguins. Or, la coagulation du sang est un mécanisme de protection vital de l'organisme lors de la survenue de cette brèche, et même lors d'un traumatisme mineur. Lors d'une lésion, les facteurs de coagulation, qui sont des protéines, s'activent en cascade afin de les colmater et d'empêcher le sang de s'écouler. En fonction du type d'hémophilie rencontrée, différents facteurs sont déficitaires.

LES AUTRES MALADIES HÉMORRAGIQUES

Il existe aussi d'autres affections hémorragiques, proches de l'hémophilie, comme la maladie de Willebrand qui peut toucher indifféremment les garçons et les filles. En prenant en compte les formes les plus sévères de ces maladies, on estime en France à 15 000 le nombre de personnes affectées par un processus de coagulation défaillant. Si la connaissance de la maladie s'est considérablement affinée à partir des années 1960, elle reste peu connue du grand public. Jusqu'au début du XX e siècle, les médecins croyaient que les vaisseaux sanguins des personnes hémophiles étaient simplement trop fragiles. Ce n'est qu'au cours des années 1960 qu'a été compris, en détail, le processus de la coagulation. Ces dernières années, les tragiques événements liés au sang contaminé ont de nouveau contribué à troubler l'image qu'a le grand public de l'hémophilie l'associant, à tort, à des pathologies transmissibles par voie sanguine comme le sida ou l'hépatite C.

QUELLE EST LA CAUSE ET QUEL PARENT TRANSMET L'HÉMOPHILIE ?

Seuls les hommes portant une version anormale d'un gène porté par le chromosome X sont atteints. Ils transmettront leur chromosome X et le caractère hémophile à leurs filles, qui n'exprimeront pas la maladie, car elles possèdent une forme saine du gène. Ces filles dites «conductrices», porteuses de cette version anormale la transmettront à certains de leurs fils, et ces garçons exprimeront alors la

maladie. Les femmes conductrices peuvent présenter des troubles de la coagulation mais n'ont pas de symptômes aussi graves et ont 50 % de risque de donner le gène anormal à leur enfant. Les femmes peuvent elles-aussi être atteintes d'hémophilie, mais cela est rarissime : les cas de femmes hémophiles se comptent sur les doigts d'une main. Il faut en effet que la conductrice donne le chromosome X porteur du gène anormal et que le père soit hémophile, ce qui est en terme de probabilité très rare. Alors que la découverte de l'hémophilie remonte à plusieurs siècles, les causes de la maladie sont longtemps restées inconnues. Au XIX e siècle, parce qu'elle touchait la descendance de la Reine Victoria, l'hémophilie était surnommée «la maladie des rois».

C'est ainsi que deux des filles de la Reine, Alice et Béatrice, ont transmis la maladie, via leur descendance, aux familles régnant en Espagne et en Russie, participant ainsi indirectement à deux des événements majeurs du XX e siècle : la révolution russe et la guerre d'Espagne. Et c'est ainsi que le tsarévitch de Russie, Alexei, l'un des plus célèbres descendants hémophiles de Victoria, avait recours à l'hypnose du célèbre Raspoutine pour soulager ses douleurs !

SYMPTÔMES DE L'HÉMOPHILIE ET CONSÉQUENCES

Être atteint d'hémophilie ne signifie pas que l'on saigne plus abondamment qu'un autre, mais que l'on saigne plus longtemps car le caillot formé n'est pas assez solide. De même, et contrairement à ce que l'on pourrait croire, les saignements externes, par exemple suite à une coupure accidentelle, se voient dans de rares cas et peuvent généralement être maîtrisés par compression locale et utilisation d'un médicament coagulant local. Plus graves, les hémorragies internes sont aussi plus fréquentes. Elles sont dues à des traumatismes, voire parfois même spontanés chez l'hémophile sévère. Elles se situent dans les articulations (hémarthroses) ou au niveau des muscles (hématomes). Elles doivent être identifiées et traitées très rapidement par injection du facteur de coagulation manquant. Si elles sont mal soignées, ces hémorragies provoquent à terme, outre la douleur, des séquelles invalidantes, en particulier lorsqu'elles sont situées au niveau des articulations (genoux, chevilles, coudes) : réduction de l'amplitude de mouvement, fonte musculaire ou destruction des articulations elles-mêmes. Ces handicaps peuvent conduire à l'implantation de prothèses. Les récurrences peuvent également mener à de l'arthropathie hémophilique, entraînant une dégradation du cartilage ainsi qu'une déformation des articulations. Le diagnostic de la maladie se fait par dosage du taux des facteurs VIII et IX dans le sang. La gravité de la maladie dépend de ce taux : les formes les plus mineures ne sont traitées que lors de chirurgie tandis que les formes les plus sévères subissent des traitements spontanés ou suite à un choc minime. Un diagnostic prénatal est également possible. Il s'effectue par biopsie du trophoblaste, futur placenta (9ème-10ème semaine de grossesse) ou amniocentèse (vers la 15ème semaine). Il faut cependant connaître la mutation génétique présente dans la famille. A l'heure actuelle, il est impossible de guérir la maladie. Il existe cependant un traitement efficace dont l'objectif est d'arrêter voire de prévenir les saignements, comme les saignements tardifs après une extraction dentaire. Les traitements apportent le facteur de

la coagulation tués puis ad souvent par ments peuvent ou en cas savoir plus s notre article lie».

DIAGNOS ET PRÉVENTION

Les hémophiles précocement normaux vigilants et avec un risque traitement p les saignements et diminue la kinésithérapie philes, en les muscles et la particuliers ments à répertour d'hui ne permettent, coagulation plus rapidement suite d'un a. Grâce au traitement prophylactique, même être é experts, d'a publié dans mophilie ne mais elle se vement bien traitements Un traitement lactique consiste en tion régulière de coagulation pour prévention de. Ainsi, un p d'hémophilie facteur VIII atteint d'h reçoit du facteur sont patients par se, deux à tr ne, ce qui p sévère d'hé. En limitant internes et peuvent ind meilleur éta meilleure qu efficace, un démarrer d' miers saigner dans un gnant : la fr éprouvante précient guè également, l parfois, cher chambre imp la peau pou Ceci peut pr doit pas être ce. De plus, duits par gé nants «) ou qui peut com tion. Ainsi, 4 par l'hépatite

E DE L'HÉMOPHILIE

ATOLOGIQUE RARE EU CONNUE

on qui fait défaut. Ils sont reconstitués par voie intraveineuse, le patient lui-même. Ces traitements sont administrés à titre préventif d'accident hémorragique. Pour en savoir plus sur la prise en charge, découvrez le dossier «Les traitements de l'hémophilie».

DIAGNOSTIC, TRAITEMENTS ET PRÉVENTION

Les personnes atteintes de l'hémophilie qui sont diagnostiquées et traitées précocement peuvent avoir une vie quasiment normale. Ils doivent cependant rester vigilants et éviter les sports ou les activités à risque élevé de blessures. De plus, le traitement prophylactique permet de prévenir les saignements spontanés de la vie courante et la fréquence des hémarthroses. La physiothérapie peut aider les patients hémophiles à maintenir leur mobilité de leurs articulations, en particulier ceux qui subissent des saignements récurrents. «Si les traitements d'aujourd'hui ne guérissent pas l'hémophilie, ils permettent d'apporter le facteur de la vie qui fait défaut, d'arrêter un saignement à l'accident hémorragique.

Le traitement préventif, ou prophylaxie, permet d'éviter l'accident hémorragique. Ce traitement peut être administré après un article de la revue Doctissimo. L'hémophilie ne se guérit pas, mais son contrôle relatif est possible grâce aux traitements substitutifs. Le traitement prophylactique (préventif) consiste à administrer au patient le facteur de la vie qui fait défaut. Ce traitement permet de prévenir les saignements spontanés. Le patient atteint de l'hémophilie A reçoit du facteur VIII et un patient atteint de l'hémophilie B reçoit du facteur IX. Ces facteurs sont injectés par voie intraveineuse, une fois par semaine.

Cela permet de transformer une forme sévère de l'hémophilie en une forme modérée. Ce traitement est notamment efficace pour les hémorragies et les séquelles invalidantes qu'elles entraînent. Ce traitement garantit un contrôle ostéo-articulaire et donc une qualité de vie. Pour être réellement efficace, le traitement prophylactique doit être administré dès que l'enfant manifeste ses premiers symptômes, voire avant. «Mais, s'engager dans un processus est lourd et contraignant. La fréquence des injections peut être élevée pour les jeunes enfants qui n'appréhendent pas le geste de la piqûre. Délicat d'accéder aux veines qui nécessitent l'usage des plus petits, la pose d'un cathéter, dispositif introduit sous anesthésie pour faciliter l'injection de produit. Cela présente un risque infectieux qui ne doit pas être ignoré», ajoute cette même source. Les substituts peuvent être produits génétiquement (facteurs « recombinants » dérivés du sang humain, ce qui comporte des risques de contamination). 10 % des hémophiles sont infectés par le virus de l'hépatite C et 18 % par le sida. La sécuri-

sation des produits est toutefois une préoccupation permanente depuis 1985. Les médicaments plasmatiques sont soumis à de nombreuses étapes de sécurisation (tests de dépistage, sélection des donneurs, pasteurisation, nanofiltration, etc.). Par ailleurs, les médicaments recombinants obtenus par génie génétique offrent un niveau de sécurité jugé optimal. Bien que cette stratégie préventive permette une amélioration considérable des conditions de vie, la fragilité naturelle du patient hémophile persiste. De plus, à l'adolescence, des sentiments de lassitude peuvent émerger, amenant certains patients à rejeter leur maladie et ses traitements. Le traitement est généralement administré à domicile par les patients eux-mêmes ou par leurs parents pour les jeunes enfants. Mais, le mode de reconstitution et d'administration des produits suppose une bonne appropriation, par

s'agit d'une maladie génétique et non contagieuse ; L'hémophilie peut toucher n'importe qui. Faux. Il s'agit d'une maladie héréditaire ne touchant quasiment que les hommes. Toutefois, dans 30 % des cas, l'hémophilie peut apparaître dans une famille sans antécédents ; Un hémophile ne peut pas faire de sport. Faux. Au contraire, il est recommandé aux malades de faire du sport pour leur capital osseux et musculaire, mais certains sports dangereux, comme les sports de combat sont à éviter ; Les enfants atteints d'hémophilie sévère ne peuvent suivre une scolarité normale. Faux. Les enfants hémophiles peuvent aller à l'école normalement, tant qu'ils ont des administrations régulières du facteur de coagulation manquant ; L'hémophilie réduit l'espérance de vie. Faux. Les traitements actuels, l'éducation et la prise en charge des malades permettent maintenant aux hémophiles de vivre aussi

normalement que possible, et ce aussi longtemps que les

les bénéfices de ces activités physiques l'emportent sur les risques qui y sont associés. Cela dit, chaque personne étant différente et vivant sa maladie différemment, elles peuvent présenter des risques pour certains individus présentant un trouble de la coagulation. Par exemple, une personne ayant des problèmes au niveau d'une épaule peut avoir des difficultés à nager. Il est donc essentiel de se tourner vers un professionnel de santé pour déterminer le sport qui convient le mieux à sa situation, et si un traitement prophylactique est nécessaire pour sa pratique. Ces activités présentent un risque de saignements modérés, voire élevés en cas de faiblesse articulaire déjà présente. En concertation avec son centre de traitement de l'hémophilie, elles peuvent cependant être pratiquées sous prophylaxie, pour autant que l'état des articulations soit contrôlé. Parce qu'elles impliquent des contacts et/ou de la vitesse, ces activités présentent un risque élevé de blessures, et ce, même pour les personnes qui ne souffrent d'aucun trouble de la coagulation. Elles sont donc déconseillées pour les personnes hémophiles, même si elles sont traitées avec des facteurs de coagulation. La marche est l'une des activités à impact le plus faible, qui peut être pratiquée à l'extérieur sur des terrains variés. Il s'agit également d'une excellente activité

sociale, lorsqu'elle est faite en groupe. Parce que l'individu contrôle le cadre et le rythme, la marche constitue un choix d'exercice idéal pour ceux qui ont des problèmes articulaires légers. Les besoins en équipement varient selon la durée, la distance, le terrain et l'environnement.

L'équipement peut comprendre des chaussures de randonnée et des bâtons de marche. Le cyclisme. Ce sport présente un risque de saignements faibles lorsque les règles de sécurité routière sont respectées. Il convient toutefois de porter un casque ainsi qu'un gilet réfléchissant, et de bien entretenir son vélo.

En revanche, les courses cyclistes présentent un risque élevé, en raison des collisions et des chutes à grande vitesse qu'elles impliquent. La natation, à très faible impact favorise le ren-

forcement musculaire, tout en limitant les risques d'hémorragie articulaire. En effet, les articulations n'ont pas à supporter le poids du corps. C'est une activité qui peut se poursuivre tout au long de la vie. Une technique appropriée minimisera le risque de blessures de stress répétitif. Le risque peut être réduit en prenant soin d'avoir une bonne technique de nage et d'utiliser des mouvements appropriés, tout en se reposant au besoin. Certaines pratiques qui semblent a priori sans danger présentent pourtant des risques, notamment lorsqu'elles sont pratiquées de façon intensive. C'est par exemple le cas de la course à pied, qui provoque des micro-impacts répétés au niveau des articulations portantes des membres inférieurs. Cet impact et cette usure peuvent augmenter les saignements, et contribuer à la gravité des séquelles articulaires. En raison d'un risque hémorragique élevé, les arts martiaux sont contre-indiqués lorsque l'on souffre de troubles de la coagulation. Le football étant un sport de contact, le risque de blessure et de saignement est élevé. Parmi les blessures courantes figurent les entorses et les foulures des membres inférieurs. Il n'est donc pas recommandé aux personnes souffrant de troubles de la coagulation.

Par Amel B. et Agences



le patient et ses proches, des règles d'hygiène et de sécurité à respecter, et leur application attentive au quotidien.

LE VRAI/FAUX SUR L'HÉMOPHILIE CE QU'IL FAUT SAVOIR

L'hémophilie a longtemps intrigué et suscité, au cours des siècles, de nombreux clichés et contre-vérités. Elle est une maladie complexe qui fait peur. La méconnaissance des symptômes et de la transmission inquiète souvent et entraîne l'isolement. Quelques préjugés persistent : Les hémophiles saignent plus que les autres. Faux. Les hémophiles ne saignent pas plus, mais plus longtemps car le processus de coagulation ne se fait pas correctement. Ils courent ainsi un risque hémorragique si rien ne vient accélérer la formation d'un caillot sanguin ; L'hémophilie est contagieuse. Faux. Il

autres, pour les formes les plus mineures de la maladie.

Des recherches scientifiques sont actuellement menées afin d'améliorer l'efficacité des traitements de substitution. Plusieurs pistes d'études sont à l'honneur, notamment la prolongation de la durée de vie des facteurs de substitution : pour espacer les injections, la lutte contre les anticorps dirigés contre ces facteurs : comprendre les mécanismes en jeu. Des recherches cliniques sont menées sur la thérapie génique.

HÉMOPHILIE : QUELS SONT LES SPORTS CONSEILLÉS ?

Pour préserver leur capital musculaire et articulaire, les personnes atteintes d'un trouble rare de la coagulation sont fortement encouragées à pratiquer une activité physique. Cela dit, il est essentiel de se tourner vers un sport adapté à sa condition physique et au degré de sévérité de son hémophilie. En règle générale,

LE BURKINA FASO VISE L'AUTOSUFFISANCE EN BLÉ

En plus des cultures de bananes plantains et de fraises

Il y a un an, le gouvernement s'est mis à financer la production de semences de blé. Le pays qui importe actuellement presque la totalité de son blé, vise l'autosuffisance en ce produit.

«**T**out pousse au Burkina Faso», selon le capitaine Ibrahim Traoré. Le pays veut atteindre l'autosuffisance en blé, cultive actuellement des bananes plantains et des fraises. «Beaucoup ont été sceptiques lorsque nous nous sommes engagés dans la production du blé, tous les facteurs n'étaient pas réunis, mais avec la volonté du gouvernement et l'engagement de différents acteurs [...], nous avons des résultats satisfaisants», a déclaré à Burkina24 TV Ismaël Sombie, ministre de l'Agriculture. Il y a un an, le gouvernement s'est mis à financer la production de semences de blé. Le pays qui importe actuellement presque la totalité de son blé, vise l'autosuffisance en ce

produit. Encore un pilier de la politique agricole, la banane plantain est désormais produite à grande échelle au Burkina Faso, relate BF1. Daouda Touré, qui a une parcelle près de Dougou (région Centre-Sud), affirme que la plante est «bien adaptée» au climat du pays et que les premières récoltes sont pour le mois de juin. Généralement, ce fruit féculent est importé de Côte d'Ivoire ou du Ghana. Des fraises sont également cultivées dans le pays. Dans une plantation de la banlieue d'Ouagadougou, elles sont récoltées tous les trois jours, relate à l'AFP Yiwendenda Tiemtoré. Plus de la moitié de la production est exportée vers les pays voisins.

In Agence Sputnik



CAMEROUN

La BAD inaugure son bureau régional en Afrique centrale

Le Premier ministre camerounais, Joseph Dion Ngute, et la vice-présidente du Groupe de la Banque africaine de développement Marie-Laure Akin-Olugbade ont inauguré, le 12 avril 2024 à Yaoundé, le nouveau bureau régional du Groupe de la Banque pour l'Afrique centrale, avec l'objectif de renforcer ses opérations sur le terrain. « C'est avec un immense plaisir que je suis à Yaoundé, aujourd'hui, pour procéder, au nom du président du Groupe de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina, avec le gouvernement de la République du Cameroun, à l'inauguration officielle des nouveaux locaux du bureau régional de la Banque pour l'Afrique centrale », a déclaré la vice-présidente chargée du Développement régional, de l'Intégration régionale et de la Prestation de services. Se félicitant du choix de son pays pour abriter le siège régional du Groupe de la Banque, M. Ngute a déclaré : « Cette inauguration exprime la solidité des relations entre l'Afrique centrale et la Banque africaine de développement ». Le bureau régional « permettra à la Banque de se rapprocher des réalités de notre sous-région et d'apporter plus que par le passé un accompagnement particularisé en adéquation avec les attentes de nos populations », a-t-il poursuivi.

La cérémonie s'est déroulée en présence de membres du gouvernement camerounais, du corps diplomatique et d'organisations internationales et sous-régionales ainsi que de représentants du secteur privé et de la société civile.

Partenaire essentiel des sept pays de la sous-région (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo et Tchad), la Banque se dote ainsi d'un outil et de moyens supplémentaires pour renforcer notamment les politiques et stratégies de développement, asseoir une gestion proactive et une amélioration continue de la performance du portefeuille, améliorer la coordination et l'harmonisation de l'aide, tout en améliorant la visibilité de la Banque dans la région. « Au-delà du dialogue avec les autorités nationales, l'ouverture de ce bureau régional permet de renfor-

cer le dialogue avec les communautés économiques régionales, et les différents partenaires au développement. Elle permet également d'accélérer la mise en œuvre de nos opérations d'intégration régionale en Afrique centrale, et de promouvoir, dans le même esprit, le développement des affaires avec le secteur privé, qui, je dois le dire, a été jusqu'ici un défi, mais qui nous tient à cœur, notamment en tant qu'élément clé d'une croissance et d'un développement inclusifs et accélérés. Nous pensons que le bureau régional et ses ressources appropriées peuvent et doivent également changer la donne en matière de promotion du développement du secteur privé. », a indiqué la vice-présidente du Groupe de la Banque. Les pays d'Afrique centrale ont joué un rôle important dans l'histoire du Groupe de la Banque : la plupart étaient présents en août 1963 à Khartoum, au Soudan, lorsque les pays africains nouvellement indépendants se sont réunis pour discuter de la création d'une première institution financière pour les Africains et par les Africains. Ces pays ont signé l'Accord portant création de la Banque en 1964, et ont souscrit au capital social de la Banque, pour permettre de démarrer ses opérations en 1967. La première opération approuvée par la Banque pour le Cameroun, pays du siège régional, est le financement de l'aéroport de Douala le 22 novembre 1972 pour un montant de

quatre millions de dollars américains (2,4 milliards Fcfa). Le 2 juillet 2019, la Banque a signé avec le gouvernement camerounais un accord de siège pour installer son bureau régional pour l'Afrique centrale à Yaoundé. Ce bureau fait partie des six bureaux régionaux de la Banque, y compris celui d'Asie, le seul situé hors du continent. Cette décision du président Akinwumi Adesina, dès sa nomination à la tête du Groupe de la Banque en 2015, s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau Modèle de développement et de prestation de services de la Banque adopté en 2016. « Cette réforme majeure (...) procède de la volonté de la Banque de renforcer sa présence sur le terrain pour une meilleure efficacité opérationnelle et une proximité avec les autorités et les autres parties prenantes, avec pour finalité, un impact réel du développement sur les populations aussi bien de la région Afrique centrale que du Cameroun », a expliqué Marie-Laure Akin-Olugbade. L'immeuble du bureau régional situé dans le quartier Golf, comporte six niveaux pouvant accueillir 130 postes de travail y compris les postes de direction et des experts affectés à la direction régionale et ceux en mission. Il comporte aussi plusieurs salles de réunion, une infirmerie, etc. Lors de la cérémonie, le Premier ministre Joseph Dion Ngute a remis à la vice-présidente, un décret par lequel le gouvernement

camerounais octroie gracieusement un terrain de plus de 4000 m², émettant « le vœu de voir la Banque érigé sur ce site un magnifique bâtiment qui reflètera le partenariat fructueux entretenu avec l'Afrique centrale ». La Banque a également décerné un diplôme au ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Administration du territoire, Alamine Ousmane Mey pour son implication dans le succès du Programme d'appui à l'employabilité des jeunes, qui offre des stages professionnels d'un an aux jeunes diplômés dans les projets exécutés par la Banque au Cameroun.

« Dans un contexte marqué par la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine, nous saluons à sa juste valeur, l'accompagnement de la Banque africaine de développement aux projets intégrateurs de la sous-région d'Afrique centrale qui devient progressivement un espace économique intégré, solidaire et résilient face aux chocs exogènes », a déclaré le Premier ministre. Citant plusieurs projets mis en œuvre par la Banque au Cameroun, M. Ngute s'est félicité de l'engagement de la Banque a toujours accompagné le Cameroun notamment dans la réalisation des grands projets transformateurs dans le domaine des infrastructures de transport et sociales, de l'énergie et dans la réalisation de plusieurs programmes de réformes.

In Agence Ecofin

TUNISIE

La balance commerciale alimentaire enregistre un excédent de un milliard de dinars, à fin mars 2024

La balance commerciale alimentaire a enregistré un excédent de 1088,9 millions de dinars (MD), au cours du mois de mars 2024, contre un déficit de 110,3 MD durant le même mois de 2023. C'est ainsi que le taux de couverture a atteint de 159,3%, contre 94,4% en mars 2023, selon une note, publiée mercredi, par l'Observatoire National

de l'Agriculture (Onagri). Cette amélioration est expliquée par l'accroissement des exportations alimentaires de 57,5%, favorisé par la hausse des exportations de l'huile d'olive (+103,2%), des produits de la pêche (+46%) et des dattes (+18,4%) ; contre une baisse des importations de 6,7%, en raison de la régression essentiellement,

des importations du sucre (-52,1%). L'Onagri a fait état, en outre, de l'augmentation du prix moyen à l'exportation de l'huile d'olive de 81,8% (pour atteindre 27,50 DT/kg), des produits de la pêche (40,2%), des agrumes (19,7%), de tomates (8%) et des dattes (4,2%). En revanche, les prix à l'importation des produits céréaliers

ont connu une baisse de 15,9% pour le blé dur, de 24,4% pour le blé tendre, de 31,5% pour l'orge et de 25,0% pour le maïs. Il en est de même pour le prix d'autres produits, dont les huiles végétales (-24,7%) et du lait et dérivés (-7%) contre une hausse de (+38,2%) pour le sucre.

In African Manager

VOLLEY/ CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS :

L'ASV Blida domine le Club Espoir de la RD Congo (3-0)

Avec cette victoire, le club blidéen a de fortes chances de se qualifier aux huitièmes de finale de la compétition. Il est provisoirement en tête du groupe C.

Le club algérien de l'ASV Blida s'est imposé devant le Club Espoir de la RD Congo sur le score de 3 sets à 0 (25-20, 25-20, 25-13), en match comptant pour la 2e journée du groupe C du championnat d'Afrique des clubs de volley-ball 2024 (messieurs), disputé lundi au Caire, rapporte l'APS. C'est le deuxième succès des Blidéens dans le tournoi après celui obtenu, dimanche, contre les Rwandais de Gisagara VC 3 sets à 1 (18-25, 25-16, 26-24, 25-15). Dans les deux autres rencontres de la poule C, disputées ce lundi, Prisons du Kenya a battu Gisagara VB du Rwanda (3-0), alors que Port autonome de Douala Cameroun s'est imposé au tie-break devant Rukinzo VB du Burundi (3-2). A l'issue des matchs de la deuxième journée, l'ASV Blida se hisse à la première place de la poule C avec six points, devant Port autonome de Douala (5 pts), Prisons (3 pts) et Rukinzo VB (1 point). Le Club Espoir et Gisagara VB ferment la marche avec zéro point. Lors de la troisième journée, prévue mardi, l'ASV Blida sera opposée Port autonome de Douala (16h00, heures algériennes), avant d'enchaîner face à Prisons mercredi (13h00) pour le compte de la 4e journée et de boucler la phase de poules face à Rukinzo VB, jeudi (17h00). L'autre représentant algérien dans le tournoi, le WA Tlemcen décroché sa première victoire dans le groupe B, en s'imposant



devant les Ethiopiens de Wolaitta SC sur le score de 3 sets à 0 (25-15, 25-17, 25-18). C'est le premier succès des Tlemcéniens dans le tournoi, après la défaite concédée dimanche face aux Tunisiens du Mouloudia Bou Salem (tenants du trophée) sur le score 3 sets à 0 (22-25, 23-25, 17-25). Selon la formule de compétition, les quatre premiers de chaque poule (A, B, C, D) se qualifient en huitièmes de finale. Le groupe A est composé des clubs d'Ahly SC (organisateur), Mughher Cement Factory SC (Ethiopie), Fath Union Sport (Maroc), Equi-

ty, (Kenya), Green Team (RD Congo). Le groupe D comprend les formations de la Garde républicaine VB (RD Congo), Port Authority (Kenya), Police VB (Rwanda) et Wolves Université (Zimbabwe). Lors de la dernière édition Championnat d'Afrique des clubs de volley-ball, disputée en 2023 en Tunisie, le Mouloudia Bou Salem avait été sacré devant le Zama-lek SC, alors que l'équipe algérienne de la JSC Ouled Adouane s'était hissée à la troisième place du podium pour sa première participation.

R.S.

A L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Une course de 5 km

La Fédération algérienne du sport et travail organisera le 1er mai prochain une course de 5km ouverte à tous les travailleurs, à l'occasion de la Journée internationale du travail, a annoncé l'instance fédérale. "Notre famille des travailleurs à travers tout le territoire national est appelée participer à la course de 5km du stade Ferhani de Bab El Oued jusqu'au siège de l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA) à l'occasion de la Journée internationale du travail", a indiqué la FAST dans un communiqué. Cette manifestation "est organisée par le ministère de la Jeunesse et des Sports et le ministère du Travail,

de l'Emploi et de la Sécurité sociale, en collaboration avec la Wilaya d'Alger et la Direction de la jeunesse et sports", ajoute la même source. Dans le même cadre, la fédération a ouvert un lien sur son site officiel afin de permettre à tous les travailleurs de s'inscrire pour participer à cette foulée. Il est à rappeler que l'instance fédérale organisera plusieurs événements nationaux et internationaux, dont la Course africaine "Afri cross" dans le cadre du programme de l'Organisation sportive des travailleurs africains, sur le même circuit (du stade Ferhani de Bab El Oued au siège de l'UGTA).

APS

HAND/SUPER-COUPÉ D'AFRIQUE-DAMES (ORAN) :

Primero De Agosto sacré face à Petro Atletico

La formation de Primero De Agosto de l'Angola a remporté la Super coupe d'Afrique (dames) de handball en battant son compatriote de Petro Atletico (31-28/mi-temps 13-13), mardi soir en finale de la 31e édition, disputée à la salle omnisports du complexe olympique Miloud Hadeff d'Oran. Cette affiche opposant les deux meilleures équipes du jeu à sept féminin africain, à laquelle a assisté une foule appréciable, a tenu toutes ses promesses tellement elle a été indécise jusqu'à ses dernières minutes. La première période fut nettement équilibrée entre les deux antagonistes, comme l'atteste le

score de parité (13-13) qui l'a sanctionnée. Le même scénario va se reproduire dans la quasi-totalité du temps de la seconde mi-temps, puisque ce n'est que dans les cinq dernières minutes que les joueuses de Primero ont réussi à prendre une avance de trois buts qu'elles ont parvenues à conserver jusqu'au sifflet final de cette empoignade. Il s'agit de la 6e consécration dans cette épreuve de Primero prenant par là-même sa revanche sur son rival de toujours qui l'avait battu en finale de la précédente édition. Petro Atletico garde néanmoins une grande avance sur Primero dans le palmarès

de cette compétition, puisque ce club compte pas moins de 19 titres. Grâce à cette victoire, Primero valide son billet pour la prochaine édition du Mondial des clubs prévue cet été en Arabie saoudite Cette édition de la Super-coupe a regroupé quatre équipes. Les deux finalistes se sont qualifiés, la veille en demi-finales, face respectivement à Al-Ahly d'Egypte (26-23) et le DGSP du Congo (33-24). Lors du match du classement, joué un peu plus tôt au même site sportif, les Egyptiennes d'Al-Ahly l'ont emporté face au DGSP (29-20), terminant la compétition à la troisième place.

APS

PARA-JUDO : QUALIFICATION AUX JEUX PARALYMPIQUES

ABDELKADER BOUAMER GAGNE ENCORE DES PLACES

L'athlète algérien de Para-judo, Abdelkader Bouamer (classe J1), catégorie des moins de 60 kg, a gagné des places supplémentaires au classement paralympique, qualificatif aux Jeux de Paris-2024, se hissant de la 10e à la 8e position, lors du nouveau ranking de l'IBSA (Association internationale des sports pour mal-voyants), paru lundi sur le site de l'instance. Bouamer pointe à la 8e position, avec un total de 486 pts, après avoir ajouté 120 pts à son compteur à la faveur de la 5e place remportée au Grand Prix d'Antalya en Turquie (début avril). Avant ce rendez-vous, Bouamer occupait la 10e position, et sa progression est palpable, confirmant son désir d'être parmi les animateurs des combats des joutes paralympiques. Pour l'instant dans sa classe et catégorie de poids, idem pour les autres catégories, seuls les sept premiers sont qualifiés aux JP-2024, mais doivent néanmoins confirmer leurs classements, à l'occasion du dernier Gand Prix prévu à Tbilissi en Géorgie les 18 et 19 mai prochain. Dans la classe et catégorie (J1/-60kg), le podium du classement IBSA est toujours occupé par l'Indien Palmar Kapil (2110 points, et vainqueur à Antalya), suivi du Brésilien De Oliveira Elielton (1638 pts), finaliste du même tournoi, et le Portugais Veira Miguel (1636 pts). Pour espérer assurer sa qualification, Abdelkader Bouamer doit faire mieux qu'une 5e place au tournoi de Tbilissi. Son compatriote, Ishak Ouldouider (J2/-60kg) a perdu une petite place, après sa 5e place au Grand Prix de Turquie, et pointe désormais à la 8e position avec (1020 pts), après avoir ajouté 120 pts. L'Algérien est toujours bien placé en vue d'une qualification aux JP-2024, mais il sera tenu de prendre part au rendez-vous de Géorgie et passer un maximum de tours. La catégorie d'Ishak est dominée par l'Uzbek, Namozov Sherzod (2040 pts) et vainqueur du Grand Prix de Turquie qui lui a octroyé 420 pts. La seconde place au nouveau classement IBSA revient à son compatriote, Nurillaev Kemran (1680 pts) et absent à Antalya, suivi de l'Ukrainien Khorava Davyd (1671 pts) finaliste dans le même tournoi. Par contre, les chances du 3e para-judo algérien, Abderrahmane Chetouane, (+90kg/J1) se sont considérablement réduites, puisqu'il occupe la 15e place, en raison de son élimination prématurée en Turquie Chetouane totalise 224 pts seulement, dont six obtenus à Antalya, alors que le leader incontesté de sa classe et catégorie, reste le colosse brésilien et vainqueur du tournoi, De Araujo Willians (2640 pts). Il est suivi de loin par le Moldave Basoc Ion (1960 pts), et l'Azerbaïjani Zakiyev Ilham (1690 pts).

APS

MERCATO :

MANCHESTER CITY VEUT RECRUTER AÏT NOURI

Manchester City, actuel leader de la Premier league anglaise de football, a ouvert les pourparlers avec Wolverhampton pour s'attacher les services du défenseur international algérien Ryan Aït Nouri, a indiqué BBC Sport mardi sur son site officiel « Manchester City a eu des entretiens avec Wolverhampton concernant un éventuel transfert d'Aït Nouri. Arsenal et Liverpool surveillent également le défenseur algérien, bien que l'approche de Man City puisse être facilitée par leur relation étroite avec Jorge Mendes, l'agent d'Aït Nouri », précise la même source. Aït Nouri (22 ans) avait rejoint les « Wolves » en octobre 2020 en provenance d'Angers SCO (Ligue 2/ France) d'abord sous forme de prêt, avant que le club anglais ne décide de racheter son contrat en juillet 2021 contre un chèque de 22 millions d'euros Le joueur algérien est lié avec Wolverhampton jusqu'en 2026 Selon la même source « les discussions de Man City avec les Wolves incluaient la possibilité d'impliquer Sergio Gomez dans un accord d'échange en plus d'une somme à payer. Formé au Paris FC, Aït Nouri (11 sélections) a signé ses grands débuts avec la sélection algérienne en mars 2023, à l'occasion de la double confrontation face au Niger (2-1 puis 1-0), comptant pour les 3e et 4e journées des qualifications de la CAN-2023 (reportée à 2024) Il a réussi en un laps de temps court à arracher sa place de titulaire sur le couloir gauche de la défense algérienne, en dépit de la rude concurrence qui existe dans ce poste.

SES « CHANTS BERBÈRES DE KABYLIE » LUI VALURENT LE GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE DU DISQUE EN 1967

CHANTE TAOS, CHANTE...

Née en Tunisie de parents kabyles, Taos Amrouche - Marie-Louise Taos Amrouche de son vrai nom - grandit avec ses parents en Algérie, chez ses grands-parents. Puis, c'est l'arrivée en France. Taos Amrouche y devient la première écrivaine algérienne à publier un roman en français en 1947. Il s'appellera « Jacinthe noire ». Le livre y évoque la vie de sa mère, Fathma, à travers son adolescence dans un pensionnat de jeunes filles en France.



FILLE DE FADHMA AÏT MANSOUR, AUTEURE DE « JACINTHE NOIRE »

UNE VIE, UNE ŒUVRE

Fille de Fadhma Aït Mansour, auteure de *Histoire de ma vie* (autobiographie posthume, publiée en 1968), et sœur du poète-écrivain Jean Amrouche, Marie-Louise Taos dite Taos Amrouche est née à Tunis en 1913, mais sa famille était originaire du village d'Ighil-Ali, en Petite Kabylie.

Taos Amrouche sera donc formée à la double culture berbère et française. Elle est la première romancière algérienne de langue française avec son roman *Jacinthe noire*, publié en 1947, mais aussi la célèbre interprète des chants traditionnels berbères transmis par sa mère. Taos Amrouche entreprend la collecte de ces chants dès 1936. Elle monte son premier répertoire et se rend, en 1939, au Congrès de la Musique où elle présente pour la première fois au public quelques chants rituels berbères du Djurdjura. Repérée à cette occasion, elle obtient une bourse d'études pour la Casa Velazquez, à Madrid, où elle s'intéresse, pendant deux ans, aux anciens chants espagnols qu'elle inter-

prêtera par la suite. C'est au cours de ce séjour en Espagne qu'elle rencontre le peintre André Bourdil, qui devient son mari. Le couple s'installe définitivement à Paris en 1945. Rapidement, Taos Amrouche est reconnue comme la spécialiste des chants berbères. Elle enregistre plusieurs disques, notamment *Chants berbères de Kabylie* qui lui vaut le grand prix de l'Académie du disque en 1967. À partir de 1949, elle réalise des émissions radiophoniques telles que *"Chants sauvés de l'oubli"*, *"Souvenons-nous du pays"*, ainsi que *"L'Étoile de Chance"*. Son œuvre littéraire, largement inspirée de la culture orale dont elle est imprégnée et de sa propre vie, explore le déracinement, l'exil, la solitude et exprime le besoin d'émancipation des femmes. Taos Amrouche meurt à Saint-Michel-l'Observatoire, près de Paris, en 1976. Son dernier roman, *« Solitude ma mère »*, resté inédit jusqu'en 1995, est publié par Joëlle Losfeld, éditrice de la majeure partie de l'œuvre.

I.Med

Le lundi 4 mars, Google a mis à l'honneur l'artiste Taos Amrouche, un nom important pour la culture kabyle.

Mais qui se cache derrière le doodle de Google ? Vêtue d'un voile blanc et de splendides bijoux, le dessin élaboré par l'artiste américaine Lydia Nichols représente Taos Amrouche, une écrivaine et chanteuse kabyle. 111 ans après sa naissance, le 4 mars 1913, l'artiste a toujours une grande importance dans la culture amazighe. Voici pourquoi. Née en Tunisie de parents kabyles, Taos Amrouche - Marie-Louise Taos Amrouche de son vrai nom - grandit avec ses parents en Algérie, chez ses grands-parents. Puis, c'est l'arrivée en France. Taos Amrouche y devient la première écrivaine algérienne à publier un roman en français en 1947. Il s'appellera « Jacinthe noire ». Le livre y évoque la vie de sa mère, Fathma, à travers son adolescence dans un pensionnat de jeunes filles en France. Elle le signe au nom de Marguerite Taos, celui de sa mère, pour qui elle éprouve énormément de reconnais-

sance. Sa mère également a aussi contribué à enrichir la culture amazighe avec des contes et des chansons. Taos Amrouche suivra sa trace musicale en interpénétrant à son tour des chants amazighs. Avec près d'une dizaine de disques, « Sa voix s'élevait aussi dans le chant traditionnel, où elle captivait par sa puissance et sa profondeur ». En parallèle, elle continue l'écriture de romans, tout aussi importants aujourd'hui. « L'œuvre littéraire de Taos Amrouche, telle que « *Le grain magique* » ou « *L'amant imaginaire* », témoigne de sa sensibilité artistique et de son engagement pour la préservation des traditions berbères ». Artiste plus que complète, Taos Amrouche aura également contribué à enrichir la culture à travers ses recherches ethnographiques. « Elle a ainsi contribué à la compréhension et à la valorisation des cultures berbères. Son héritage est marqué par un attachement indéfectible à ses racines et par un désir ardent de les transmettre aux générations futures ».

I.Med

CHANTS TRADITIONNELS, ANTHROPOLOGIE, LITTÉRATURE ET PEINTURE

Le parcours exceptionnel de la fille d'Ighil Ali

Taos Amrouche, de son nom complet Marie-Louise Taos Amrouche, née le 4 mars 1913 à Tunis et morte le 2 avril 1976 à Saint-Michel-l'Observatoire (Alpes-de-Haute-Provence), est une écrivaine d'expression et de nationalité françaises et une interprète de chants traditionnels kabyles, dont la famille est originaire de la région Ighil Ali en Algérie. Elle est la fille de Fadhma Aït Mansour Amrouche et la sœur de Jean Amrouche. Elle est également connue pour avoir signé sa deuxième œuvre (*Recueil de contes et proverbes*) sous le nom de Marguerite Taos Amrouche, ajoutant le prénom chrétien de sa mère au sien. Taos Amrouche est issue d'une famille kabyle d'Algérie. Marie-

Louise est son prénom chrétien. Ses parents, Antoine-Belkacem Amrouche (vers 1880-1958) et Marguerite-Fadhma Aït Mansour (vers 1882-1967), sont tous deux des Kabyles convertis au catholicisme dans leur jeunesse. Ils se sont mariés vers 1898. Après avoir vécu chez les parents de Belkacem dans un village des monts Bibans de l'actuelle commune d'Ighil Ali, Bgayet, en Kabylie, Algérie, où son frère Jean Amrouche est né en 1906, ils quittent la Kabylie pour s'installer à Tunis en 1910. Ils y obtiennent en 1914 la nationalité française de plein droit. Elle

obtient le brevet supérieur à Tunis puis s'installe à Paris et se consacre aux chants kabyles. Son premier roman, *Jacinthe noire*, est publié en 1947, six ans après la fin de sa rédaction commencée entre 1935 et 1937. Dans « *Jacinthe noire* », Taos Amrouche fait une utilisation particulière et réflexive du « je », puisqu'il est utilisé par la narratrice pour décrire une jeune reine, qui est aussi l'autrice. Le roman raconte l'histoire de Reine, personnage envoûtant et marginal venu de Tunisie, qui est accueillie par Maïthé dans une pension de famille. Reine est si différente qu'elle finit par en être chassée. Reine, qui vit dans une grande solitude, éprouve le besoin d'être appréciée et comprise, mais, d'une sensibilité malade, elle se sent exclue du groupe. *Jacinthe noire* est un roman intimiste. La mère de Taos Amrouche est une enfant naturelle, devenue tardivement catholique. La famille fréquente des exilés et des marginaux et Taos et son frère se sentent « à part ». Ces éléments sont repris dans ses romans, notamment *Rue des tambourins*, qui est autobiographique. Son œuvre littéraire,

au style très vif, est largement inspirée par la culture orale de Kabylie dont elle est imprégnée par l'influence de sa mère, mais aussi par son expérience de femme, ce qui fait qu'elle a pu être qualifiée de « narcissique ». En signe de reconnaissance envers sa mère, qui lui a transmis tant de chansons, de contes et d'éléments du patrimoine oral, elle signe Marguerite-Taos le recueil *Le Grain magique*, joignant à son prénom celui sous lequel sa mère a reçu le baptême. Parallèlement à sa carrière littéraire, elle interprète de très nombreux chants kabyles. Ces textes sont par ailleurs traduits par son frère Jean. Dotée d'une voix exceptionnelle, elle se produit sur de nombreuses scènes, comme au Festival des arts nègres de Dakar en 1966. Lors de Festival culturel panafricain d'Alger en 1969, elle s'y rend pour chanter devant les étudiants d'Alger. Elle fut l'épouse du peintre français André Bourdil, Prix Abd-el-Tif 1942. Taos Amrouche a recueilli des contes que sa mère lui a racontés dans son enfance. Ce sont des récits venus de Kabylie, du côté des hautes montagnes qui bordent le nord du Sahara.

I.Med



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
BAIRA DE OULED FODDA
COMMUNE DE OULED ABDES
N° FISCALE : 098402189024228

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 45 du décret n° 15/247 du 16/09/2015 relatif à la réglementation des marchés publics, Le Président de l'Assemblée populaire communale de la commune ouled abdes wilaya de Chlef, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales portant: **Rehabilitation des écoles primaires et ses structures d'accompagnement :**

Lot 01- Aménagement intérieure + étanchéité école achik benali ouled abdes
Lot 02- Aménagement école moyenne djeboula OULED ABDES
Lot 03- Aménagement école balabtes ach ouled bouli a ouled abdes
Lot 04- Aménagement école dallal achik brekheche ouled abdes
Lot 05- Aménagement intérieure + étanchéité école meghaliet meliani et khalid /ouled abdes.

publié dans les quotidiens L'EXPRESS en langue étrangère en «AKFBAH AL SABAH» en langue nationale le 05/02/2024 et le Dimanche et après évaluation des offres techniques et financières que le projet soit attribué provisoirement suivant le tableau ci-dessous.

Intitulé de L'opération	Entreprise (adresse)	Noté offre technique	Montant en (D) en (D) projet	Montant en (D) en (D) surse	Déché	Observ
Lot01- Aménagement intérieure + étanchéité école achik benali ouled abdes	ETB NORA ELHAD BOZGHAYA CHLEF NIF : 1710010903461010000	05/11/05	5.765.490,00	5.765.490,00	DEUX (02) mois	Offre économiquement la plus avantageuse (techniquement recevable et maintenance)
Lot02- Aménagement école moyenne djeboula OULED ABDES	ETB BEN ABBA AHMED AMOU HAY ELFORIA CHLEF NIF : 18000100702188	05/07	3.225.495,00	3.225.495,00	TRIMESTRE	Offre économiquement la plus avantageuse (techniquement recevable et maintenance)
Lot03- Aménagement école balabtes ach ouled bouli a ouled abdes	ETB BEN YUCEF KAMAL HAY FRERE CHOUAL AEN EL DEFLA NIF : 18140101201400000	05/03/25	4.128.705,00	4.128.705,00	04 MOIS	Offre économiquement la plus avantageuse (techniquement recevable et maintenance)
Lot04- Aménagement école dallal achik brekheche ouled abdes	ETB CHERANTI LACENE HENADRIA CHLEF NIF : 18202020118619480	05/08	1.709.415,00	1.709.415,00	04 MOIS	Offre économiquement la plus avantageuse (techniquement recevable et maintenance)
Lot05- Aménagement intérieure + étanchéité école meghaliet meliani et khalid /ouled abdes.	ETBPH AICHOUN AER BEU SE ALAL CHLEF NIF : 1770020400031179	05/08/25	3.328.108,00	3.328.108,00	DEUX (02) mois	Offre économiquement la plus avantageuse (techniquement recevable et maintenance)

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 relatif à la réglementation des marchés publics, Tout soumissionnaire concerné le chets opéré par le service contractant peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours qui suivent la date de publication de présent avis dans le presse national ou le (BOMOP) pour les soumissionnaires qui souhaitent avoir des précisions sur les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire de marché

L'EXPRESS DU 18/04/2024 ANEP : N° 2416010468

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère des Travaux Publics et des Infrastructures de Base
Direction des Travaux Publics de la wilaya Tipasa

وزارة الأشغال العمومية و المنشآت القاعدية مديرية الأشغال العمومية لولاية تيبازة

POS AU1 Cité Administrative Tipasa.
LE NIF DE LA DTP : 40801500042098
Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N°....14..../2024

La Direction des travaux publics de la wilaya de Tipasa lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : « **Etude de Dédoublément de la RN67 Hadjout-limite wilaya d'Alger** »

Le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse à tous les Bureaux d'études publics et privés seuls ou Groupements momentanés de Bureaux d'étude :

- Le soumissionnaire doit avoir un agrément attribué par le Secteur des Travaux Publics ou disposant d'un statut en secteur des travaux publics et qualifié dans le domaine des études routières et ouvrages d'art.
- Le soumissionnaire doit avoir réalisé une étude d'un projet autoroutier ou dédoublement d'une route nationale en consistance (au minimum 10 Kms) + étude d'un ouvrage d'art de portée (60 m au minimum).
- Il doit justifier par au moins une attestation de bonne exécution délivrée par un Maître d'ouvrage (soit une attestation de bonne exécution, comprenant étude d'un projet autoroutier ou dédoublement d'une route nationale en consistance (au minimum 10 Kms) et étude d'un ouvrage d'art de portée (60 m au minimum) ou soit deux attestations, une attestation contenant étude d'un projet autoroutier ou dédoublement d'une route nationale en consistance (au minimum 10 Kms) et l'autre étude d'un ouvrage d'art de portée (60 m au minimum).
- Le soumissionnaire doit avoir durant les trois (03) dernières années un chiffre d'affaires annuel moyen de vingt (20) Millions de Dinars Algériens, justifié par des bilans visés par les services des impôts ou C20.

Soumissionnaire Dans un cas de groupement solidaires :

Le chef de file et Les membres du groupement doivent satisfaire à l'ensemble des critères d'éligibilité :

- Le soumissionnaire doit avoir un agrément attribué par le secteur des Travaux Publics ou disposant d'un statut en secteur des travaux publics et qualifié dans le domaine des études routières et ouvrages d'art
- Le soumissionnaire doit avoir réalisé une étude d'un projet autoroutier ou dédoublement d'une route nationale en consistance (au minimum 10 Kms) + étude d'un ouvrage d'art de portée (60 m au minimum).
- Il doit justifier par au moins une attestation de bonne exécution délivrée par un Maître d'ouvrage (soit une attestation de bonne exécution, comprenant étude d'un projet autoroutier ou dédoublement d'une route nationale en consistance (au minimum 10 Kms) et étude d'un ouvrage d'art de portée (60 m au minimum) ou soit deux attestations, une attestation contenant étude d'un projet autoroutier ou dédoublement d'une route nationale en consistance (au minimum 10 Kms) et l'autre étude d'un ouvrage d'art de portée (60 m au minimum).
- Le chef de file seul Doit avoir durant les trois (03) dernières années un chiffre d'affaires annuel moyen de vingt (20) Millions de Dinars Algériens, justifié par des bilans visés par les services des impôts ou C20. Les membres du groupement ne sont pas concernés de présenter les bilans.
- Sont invitées à retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Travaux Publics, POS AU1 cité administrative Tipasa, le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné.

La durée de préparation des offres techniques et des offres financières est fixée à **Trente (30) jours** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux jusqu'à 12H00mn. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera reportée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée au **Trentième (30) jour**, à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux, ou le B.O. M.O.P, jusqu'à 12 h 00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 12 h 00 mn.

Les offres seront déposées à la **Direction des Travaux Publics de la wilaya de Tipasa, POS AU1 cité administrative Tipasa.** Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas. Les enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n° » et l'objet de l'appel d'offres >>.

A Madame la Directrice des Travaux Publics de la wilaya de Tipasa
« Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluations des offres-Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N°..14..../2024
Etude de dédoublement de la RN67 Hadjout -limite wilaya d'Alger »

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

1/ le dossier de candidature contient :

- Une Déclaration de Candidature; dûment remplie, signée, cacheté ;
- La déclaration de probité dûment remplie, signée, cacheté ;
- L'état de renseignements établi conformément au modèle (joint en annexe);
- Agrément en cours de validité délivré par le secteur des Travaux Publics ou statut en secteur travaux public.
- En cas de groupement chaque membre doit remettre son propre statut ou un agrément ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager les BET;
- Protocole d'accord de constitution d'un groupement momentané de BET **solidaire**, tout en désignant le chef de file et la répartition des tâches selon le domaine des prestations;
- Les bilans financiers des candidats pour les trois (03) dernières années visés par les services des impôts ou C20, En cas d'un groupement le chef de file doit présenter Les bilans financiers pour les trois (03) dernières années;
- La liste des **moyens humains** (encadrement technique) à mobiliser pour le projet, appuyé par des diplômes, CV, attestations et/ou certificats de travail (Attestations d'affiliation CNAS ou CASNOS à l'appui) et CASNOS pour le responsable du BET en cours de validité;
- Les références professionnelles justifiées par des attestations délivrées par les maîtres de l'ouvrage,

2/ : L'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire remplie, cachetée et signée.
- Le cahier des charges qui doit porter à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- mémoire technique justificatif
- planning d'exécution des prestations.
- Le Schéma Organisationnel du plan d'assurance qualité(SOPAQ) de bureau d'étude ou le groupement de bureaux d'études compte établir.

3/ : L'offre financière contient :

- Lettre de soumission dûment remplie, cachetée et signée ;
- Bordereau des prix unitaires rempli, cacheté et signé ;
- Le détail quantitatif et estimatif rempli, cacheté et signé;
- Le sous détail des prix détaillé, cacheté et signé.

La durée de préparation des offres techniques et des offres financières est fixée à Trente (30) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux jusqu'à 12H00mn. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera reportée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentée de quatre-vingt-dix(90) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 h00 mn au siège de la Direction Des Travaux Publics de la Wilaya de TIPASA. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « 14 h00 mn ».

NB : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité.

L'EXPRESS DU 18/04/2024 ANEP : N° 2416012165

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
Adresse : Sidi Abaz Bououara Wilaya de Ghardaia
N° D'IDENTITE FISCALE : 00947080305883.

Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N° 002/O.P.G./2024

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de Ghardaia dont le siège social est à Sidi Abaz Bououara Wilaya de Ghardaia, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimale pour :

- La Réalisation des 20 Logements Promotionnels Aidés Individuels En clos et couvert et sans VRD , à la Zone des Sciences-EL ATTEUF - Nouveau Programme LPA 2018 WILAYA DE GHARDAIA.
- La Réalisation des 30 Logements Promotionnels Aidés Individuels En clos et couvert et sans VRD, à El Himmayet - El Atteuf - Nouveau Programme LPA 2018 WILAYA DE GHARDAIA.
- La Réalisation des 24 locaux commerciaux a bouhraous - Ghardaia programme quinquennal 2010-2014 (tranche 2010) WILAYA DE GHARDAIA, Répartis comme suit:

La Réalisation des 20 LPA - à la Zone des Sciences-EL ATTEUF Nouveau Programme LPA 2018		La Réalisation des 30 LPA - à Elhimmayet - El Atteuf Nouveau Programme LPA 2018		La Réalisation des 24 Locaux Commerciaux a bouhraous - Ghardaia programme quinquennal 2010-2014 (tranche 2010) wilaya de Ghardaia	
N° LOT	Nombre	N° LOT	Nombre	N° LOT	Nombre
01	20 F4	01	20 F4	03	14 locaux
				04	05 locaux
				05	05 locaux
TOTAL	20 F4	TOTAL	30 F4	TOTAL	24 locaux

L'entreprise peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, suivant ses capacités financières, techniques et moyens humains et matériels, et le maître d'ouvrage peut lui confier un ou plusieurs lots. L'évaluation des offres se fera lot par lot conformément à l'article 31 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics modifié et des délégations de service publics.

Les soumissionnaires qualifiés dans le domaine de bâtiment à la catégorie II (Deux) et plus (Activité principale ou secondaire) intéressés peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de (3.000.00 DA) Trois Mille Dinars Algériens, auprès de la Direction Générale de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière sise à Sidi Abaz Bououara wilaya de Ghardaia.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans enveloppes séparées et cachetées ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention « à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres et la mention suivante:

A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE GHARDAIA
« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Avis d'appel d'offre National Ouvert avec exigence de capacités minimales. N° 002/O.P.G./2024
Portant La Réalisation des/ Logements Promotionnels Aidés Individuels En clos et couvert et sans VRD, et/ 24 locaux commerciaux a bouhraous - Ghardaia
à -
Programme
Lot N° à la commune de

- Les offres doivent être déposées au niveau de la Direction Générale de l'O.P.G.) de Ghardaia: Sidi Abaz - Bououara, Wilaya de Ghardaia.
- La date de préparation des offres est fixée à 15 jours à partir de sa première parution sur les quotidiens nationaux ou sur le BOMOP.
- La date limite de dépôt des offres est le dernier jour de préparation des offres avant 13h 30 mn à l'adresse spécifiée à l'article 14 du présent cahier des charges. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- L'ouverture des plis s'effectuera au niveau du service contractant) à la date limite des dépôts, à 14h, 00 mn.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 105 jours à compter de la date d'ouverture des plis.
- Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis.

L'EXPRESS DU 18/04/2024 ANEP : N° 2416012161

DEUX ANS DE PLUIE EN 24 HEURES

Spectaculaires inondations à Dubaï, Bahreïn et Oman

Des pluies diluviennes ont provoqué d'importantes inondations dans quatre pays du golfe (Émirats, Dubaï, Bahreïn et le Qatar) où 18 personnes ont péri. L'aéroport international de Dubaï, l'un des plus fréquentés au monde, a carrément dû détourner une partie de ses vols mardi dernier.



C'est un phénomène rare, voire exceptionnel pour des pays désertiques. Après avoir frappé Oman et le Qatar, la tempête qui a touché les Émirats arabes unis et Bahreïn, dans la nuit de lundi à mardi 16 avril, a fait 18 morts dont plusieurs enfants. Selon les autorités, les précipitations aux Émirats arabes unis sont les plus importantes jamais enregistrées dans le pays depuis le début des relevés en 1949. Les autoroutes géantes de Dubaï étaient encore inondées mercredi 17 avril, les écoles fermées et le trafic aérien perturbé au lendemain de pluies records dans la plus célèbre des sept cités états de la fédération des Émirats arabes unis, malgré le retour du soleil. D'énormes files se sont formées sur des autoroutes à six voies dont certains tronçons ont été submergés mardi, les Émirats ayant enregistré 254 millimètres de pluie en une journée, l'équivalent de près de deux ans de précipitations dans ce pays désertique. Au moins une personne a péri, un homme de 70 ans, dont la voiture a glissé dans l'émirat de Ras el-Khaïmah, a annoncé la police. Les voyageurs ont été invités à ne pas se rendre à l'aéroport de Dubaï, le plus fréquenté au monde en termes de trafic international, "sauf en cas d'absolue nécessité". "Les vols continuent d'être retardés et détournés (...) Nous travaillons d'arrache-pied pour rétablir les opérations le plus rapidement possible dans des conditions très difficiles", a déclaré un porte-parole de Dubai Airports. La compagnie aérienne Emirates, fleuron de Dubaï, a suspendu les enregistrements mercredi, en raison des difficultés d'accès à l'aéroport pour le personnel et les passagers, les routes étant bloquées et certains services de métro suspendus. De longues files d'attente

se sont formées devant les stations de taxis de l'aéroport, tandis que de nombreux passagers attendaient à l'intérieur des nouvelles de leur vol. Mardi, des dizaines de vols avaient été retardés, annulés ou détournés. Les écoles sont également restées fermées pour le deuxième jour consécutif. Certaines routes se sont effondrées, des quartiers résidentiels ont été touchés par d'importantes inondations et de nombreux habitants ont signalé des fuites au niveau des toits, des portes et des fenêtres. Les écoles ont été fermées aux Émirats et devraient le rester mercredi, alors que de nouvelles fortes pluies sont attendues. Le gouvernement de Dubaï a également prolongé le télétravail pour ses employés jusqu'à mercredi. La demi-finale de la Ligue des champions asiatique entre le club émirati Al Ain et le club saoudien Al Hilal,

qui devait se dérouler mardi à Al Ain, a été reportée de 24 heures. Certaines régions des Émirats ont enregistré plus de 80 millimètres de pluie en 24 heures, se rapprochant de la moyenne annuelle d'environ 100 mm. Le Centre national de météorologie "a exhorté les habitants à prendre toutes les précautions et à rester à l'écart des secteurs inondés" dans un message publié sur X. Friederike Otto, maître de conférences en sciences du climat au Grantham Institute de l'Imperial College de Londres, a jugé probable que le réchauffement climatique ait joué un rôle. "Il est très probable que les pluies meurtrières et destructrices à Oman et Dubaï aient été rendues plus fortes par le changement climatique provoqué par l'homme", a-t-il dit. Les gouvernements émirati et omanais ont averti précédemment que le changement climatique risquait d'entraîner davantage d'inondations. À Oman, au moins 18 personnes ont péri depuis dimanche dans des inondations après la découverte mardi du corps d'un enfant, selon les autorités. Neuf écoliers et trois adultes sont morts lorsque leurs véhicules ont été emportés par des crues soudaines, a rapporté l'agence de presse ONA dimanche dernier. Des régions du Qatar, ont également été touchées par les pluies torrentielles. À Bahreïn, aussi, de fortes pluies se sont abattues sur le pays, provoquant des inondations.

In La Provence

IL INSTALLE SA PREMIÈRE USINE À BARCELONE

Le constructeur chinois Chery Auto débarque en Europe

Le constructeur automobile chinois Chery Auto, qui souhaite s'implanter sur le marché européen dès cette année, a récemment annoncé un partenariat avec deux marques européennes de luxe. Cette collaboration devrait être officialisée lors d'une cérémonie de signature prévue mardi dernier. Les constructeurs chinois n'ont pas fini de faire frémir les plus grands constructeurs européens. Dans le sillage de BYD, qui devient une menace de plus en plus sérieuse pour Tesla sur le marché des véhicules électriques, les marques chinoises s'installent, elles aussi, petit à petit sur le Vieux Continent.

Et cette tendance ne semble pas partie pour ralentir, bien au contraire. Tout comme BYD, Chery Auto s'apprête à s'at-

taquer au marché européen, sur lequel il ambitionne de produire 50 000 véhicules par an à partir de 2024 en mettant en avant sa marque Omada mais également Exlantix et Jaecoo.

Pour ce faire, le constructeur, qui a vu le jour en 1997, devrait prochainement s'associer avec deux grandes marques européennes pour un partage de plateforme, si l'on en croit les déclarations de son président-directeur général Yin Tongyue.

« Deux marques européennes haut de gamme veulent utiliser notre plateforme et un accord sera signé avec l'une d'entre elles, une marque plus haut de gamme que la nôtre », a-t-il expliqué avant d'ajouter que l'accord sera signé ce mardi 16 avril, date du début de son

séjour en Europe.

Par élimination, il y aurait de fortes chances pour que les deux marques haut de gamme soient Jaguar et Land Rover, étant donné qu'elles ont décidé d'accélérer leur transition vers l'électrique dans les années à venir – Jaguar ambitionne en effet de ne produire plus que des véhicules électriques à partir de 2025, tandis que Land Rover devrait produire de l'hybride dans un premier temps. Yin Tongyue a également annoncé que le groupe travaillait actuellement sur d'autres partenariats potentiels.

Pour ce qui est du lieu de production, Chery Auto pourrait bien se servir de l'ancienne usine de Nissan à Barcelone, qui avait fermé ses portes en 2021.

In Auto Infos

SELON LA NOAA L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE PEUT PRÉDIRE L'ARRIVÉE D'EL NIÑO AVEC UN AN ET DEMI D'AVANCE

La NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration) a annoncé qu'El Niño et La Niña peuvent désormais être prévus un an et demi à l'avance grâce à deux intelligences artificielles. Un progrès immense pour les pays les plus concernés par les conséquences de ces phénomènes climatiques majeurs. L'intelligence artificielle offre des perspectives révolutionnaires dans le domaine de la météorologie. Bien au-delà des simples prévisions météo à sept ou dix jours d'échéance, certains phénomènes naturels ont des conséquences tellement grandes sur la société qu'ils nécessitent d'être anticipés plusieurs mois avant.

C'est le cas des phases El Niño et La Niña qui peuvent engendrer des catastrophes naturelles, impacter fortement l'agriculture de beaucoup de pays, et donc leur économie.

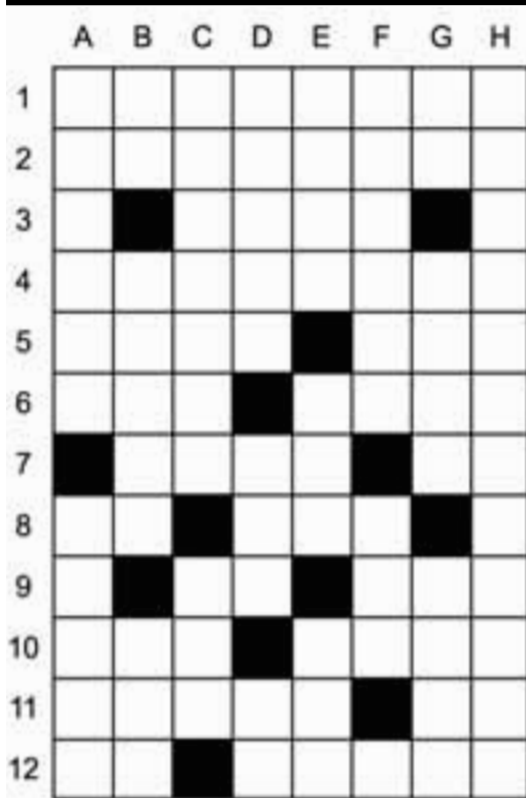
La NOAA vient d'annoncer qu'un programme de recherche utilisant deux intelligences artificielles (IA) peut prédire l'arrivée de ces phases 18 mois avant. L'équipe a entraîné son IA sur les situations météo des années précédentes, de 1950 à 2007, puis a testé son efficacité sur les années 2008 à 2022. L'IA devait donc prévoir l'anomalie de température dans l'océan Pacifique (qui détermine El Niño et La Niña) en examinant les grands centres d'actions dans l'atmosphère présents six mois, douze mois et dix-huit mois avant.

Les résultats présentent une efficacité inédite. Les phases les plus extrêmes (comme les super El Niño) sont les mieux détectées : la fiabilité des IA est de 85 % à six mois d'échéance, 70 % à douze mois d'échéance et 55 % à dix-huit mois d'échéance. Jusqu'à maintenant, les modèles de prévision permettaient de prévoir El Niño et La Niña huit mois en avance, avec une fiabilité de 80 à 90 % seulement trois à quatre mois avant. La phase actuelle El Niño 2023 et 2024 touche à sa fin, et La Niña va se mettre en place au cours de l'été et de l'automne et durera jusqu'en milieu d'année 2025 au moins.

La NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration) n'a, à ce jour, pas encore annoncé ce que l'IA avait prévu pour la suite, à partir de 2026.

In Futura Sciences

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Sac de protection. Qui croit au père Noël.
- B. Ancienne langue parlée dans le sud de la France. Galettes mexicaines. Possessif.
- C. Terre de pierres. Ni moi ni toi.
- D. Évite la question. Relation intime. C'est cela.
- E. Range des sardines. Ouille | Fizz ou tonic.
- F. Mammifère polaire. Conseiller scolaire.
- G. Conjonction de coordination. Chapeau de villa. Détruit progressivement.
- H. Reconstitution naturelle.

HORIZONTALEMENT

- 1. Aubergiste.
- 2. Ophtalmologue.
- 3. Affecta à un autre poste.
- 4. Logement d'étudiant.
- 5. Souillé et crasseux. Atome dénaturé.
- 6. Ancienne monnaie française. Partie du monde.
- 7. Pris le risque. Unité d'angle.
- 8. Initiales devant Jésus. Un type familial.
- 9. Sous le do. Hep là !
- 10. Un préfixe qui signifie égal. Oiseau bigarré.
- 11. Voilà tout près ! Il passe à Turin.
- 12. Avant la matière. De jadis (d').

LES MOTS FLÉCHÉS

CARACTÈRE SENSIBLE (down)
PRÊT À PORTER (down)
PRODUIT À VENDRE (right)
CRITIQUE RAILLEUSE (down)
CADRE POUR LE CAMPING SAUVAGE (right)
RADIO (down)
LOCUTION CONJONCTIVE (right)
CHAMPION (down)
1100 À ROME (right)
L'ŒIL DES CENTRALES (down)
PRIVE DE SON ARMÉE (down)
MARQUE-RAIT DE PLUS (right)
ANCIEN LAXATIF (down)
VIVRAS (right)

GÉNIE D'ARABIE (down)
D'OÙ L'ON VIENT (down)
D'UN ROUGE VIF (down)

APPÂTER (down)
NON TEINTÉ (down)

AVON DÉPASSÉ (down)
SYMBOLE DU TANTALE (down)

IL EST CONVOITÉ PAR L'ACTEUR (right)

QUI N'EST PAS RESTÉ INTACT (right)

AVON DÉPASSÉ (down)
SYMBÔLE DU TANTALE (down)

IL EST CONVOITÉ PAR L'ACTEUR (right)

QUI N'EST PAS RESTÉ INTACT (right)

DONNA UN GOUT DE PASTIS (down)
PETITS POÈMES (down)

ABRI DE FAC-TIONNAIRE (down)
BIEN-FAISANTS (down)

VIEUX DO (right)
ALLEZ, LA MESSE EST DITE (right)

JEU DE CONSTRUCTION POUR ADULTES (right)
ELLE EST ENTRE DEUX POIDS (down)

TIRE LA PENICHE (down)
CANARD À COUETTES (down)

MORTEL (down)
IMAGES DE RÉGLAGE (down)

PIÈCE DE MOTEUR (down)
ÉTOILE COMME LE SOLEIL (down)

DIEU À TÊTE DE FAUCON (down)
SOLDAT DES USA (down)

CHANGER LES MEUBLES DE PLACE (right)
CYCLES (down)

BERCEAU DES ILLIBÉRIENS (right)

L'ERBIUM POUR LE CHIMISTE (right)



SIDOKU

4			9	8				5
		8		5				3
5	7	9	1			8		2
			6	3			7	1
	2						3	
1	4			2	5			
2		7			6	4	1	8
3				4		6		
9			2		1			7

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

BEAU	BESOGNEUX	BOEUF	BOURRICOT	BUCCIN	CONQUIS	DELATION	ECHÉVIN				
ENCRE	EPUISER	FLUO	GUANO	HASARDEUX	KARAOKE	MANIAQUE	MÉCREANT				
NAUFRAGE	NOIRATRE	PAPRIKA	TENDRESSE	VALVE	VENERABLE						
B	T	H	M	D	B	R	B	E	T	E	E
E	A	E	A	N	E	U	V	O	L	M	G
S	K	N	N	S	O	L	C	B	E	G	A
O	I	O	I	D	A	I	A	C	E	U	R
G	R	U	A	V	R	R	R	T	I	A	F
N	P	L	Q	R	E	E	D	A	I	N	U
E	A	F	U	N	A	H	S	E	T	O	A
U	P	O	E	N	O	K	C	S	U	R	N
X	B	V	T	E	R	C	N	E	E	X	E

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 04:48	DOHR 12:50	ASR 16:27	MAGHREB 19:15	ISHA 20:41
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

LA CARTE CHIFA DOTÉE D'UNE IMPORTANTE NOUVELLE FONCTIONNALITÉ

La carte d'assurance maladie de la sécurité sociale "Chifa" sera dotée d'une nouvelle fonctionnalité importante, a indiqué hier un communiqué du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, M. Fayçal Bentalib, procédera demain à Alger au lancement d'une nouvelle

fonctionnalité importante de la carte Chifa », a précisé la même source. Pour rappel, le ministère du Travail a procédé au mois de décembre dernier au lancement de la deuxième version de la carte Chifa, avec une augmentation des remboursements de 3 000 DA à 5000 DA par ordonnance.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 18 AVRIL 2024 // N°793 // PRIX 20 DA

NAZIM SINI, RESPONSABLE DU CABINET CONSEIL AGS ET EXPERT :

« En Algérie, le marché du BTP va être relancé en 2024 »

Le responsable d'AGS a affirmé que les Européens ont la volonté de délocaliser leur industrie à moins de 3 000 kilomètres. L'Algérie est concernée. Il laisse entendre que nos opérateurs pourraient saisir cette opportunité pour nouer des partenariats en ce sens.

Dans une communication présentée récemment sur ce qu'attend l'économie nationale en 2024, Nazim Sini, responsable de cabinet conseil, expert, a rappelé que les indicateurs macroéconomiques du pays sont au vert. « Nous avons des indicateurs très solides en 2023 : 225 milliards de dollars de PIB, 85 milliards de dollars de réserves de change. Ces réserves se sont donc reconstituées. Nous sommes devenus en 2023 le premier exportateur de gaz naturel liquéfié (GNL) en Afrique. Et nous avons une inflation qui oscille entre 8 et 9%. Suivant les prévisions de l'inflation du FMI, de la Banque Mondiale et de l'OCDE, il y aura en 2025-2026-2027 un fléchissement de l'inflation en Algérie. Cela veut dire que nos concitoyens vont retrouver un peu de pouvoir d'achat », a relevé Nazim Sini. « Il y a eu, en outre, la sortie en 2024 du statut de l'auto-entrepreneur, l'ouverture du capital du CPA et son entrée en Bourse, suivie prochainement par la BDL » a-t-il ajouté. Il a signalé également que le budget 2024 prévoit 289 milliards de dinars d'investissements publics dans le BTP, notamment en matière d'infrastructures, de routes, de ports et d'aéroports. « Cela veut dire que le marché du BTP va être relancé par la



commande publique mais aussi par la commande privée. » a-t-il affirmé. L'orateur pointe du doigt les progrès en matière de logistique. L'aéroport d'Alger va accueillir dix millions de passagers en 2024. Le métro d'Alger a connu une fréquentation record en 2023 : 46 millions de passagers, en hausse de 7% par rapport à 2022. » En outre, il a indiqué que l'année 2024 sera l'année des mines pour l'Algérie avec l'exploitation des mines de fer de Gara Djebilet, a-t-il ajouté. Côté salaires, on devrait voir au cours de cette année une légère progression du pou-

voir d'achat avec des phénomènes de rattrapage avec les augmentations de salaires avec effet rétroactif. « Ce n'est pas seulement dans le secteur public. Certaines entreprises privées sont en train d'envisager l'augmentation des salaires de leurs collaborateurs », a indiqué Nazim Sini. La question est de savoir si cette augmentation des salaires va aller dans la consommation, dans l'épargne ou dans le désendettement. Concernant les opportunités qui se présentent aux opérateurs nationaux, il citera la délocalisation. « Il y a aussi la volonté des Européens de déloca-

liser leur industrie à moins de 3 000 kilomètres de leur zone de production. L'Algérie est dans ce cercle », a-t-il indiqué. Concernant le fret, pour faire réagir l'auditoire, il a présenté une image représentant ce paradoxe : un coût de fret de 200 dollars à l'exportation et 1 000 dollars à l'importation entre Alger et Marseille. Tout cela pour dire que le conteneur qu'on importe repart vide. « Les pouvoirs publics, la CNAN Med font des efforts titanesques pour pousser nos opérateurs à exporter à un coût moindre », a affirmé Nazim Sini, en vue d'empêcher que le coût du fret soit aussi important à l'export. Quant à l'évolution du climat des affaires, l'orateur relève des améliorations. « On retrouve certains industriels qui disent qu'on est confiants. Des carnets de commandes se remplissent pour certaines entreprises. On a des retards de paiement qui diminuent. « Je sais que c'est votre cheval de bataille pour certains d'entre vous. Les retards de paiements sont passés de 48 jours à 40 jours. C'est toujours important. On va essayer de diminuer ces délais progressivement », a-t-il souligné.

Khaled Remouche

DÉCÈS DU JOURNALISTE MOHAMED MERZOUGUI : CONDOLÉANCES DE LA DG DE LA COMMUNICATION À LA PRÉSIDENTE

La Direction générale de la communication à la présidence de la République a présenté ses sincères condoléances à la famille de l'ancien journaliste et commentateur sportif de la Télévision algérienne, Mohamed Merzougui, décédé hier, à l'âge de 77 ans. « C'est avec une immense tristesse et une profonde affliction que la Direction générale de la communication à la Présidence de la République a appris le décès de l'ancien journaliste et commentateur sportif de la Télévision algérienne, Mohamed Merzougui », lit-on dans le message de condoléances. La Direction générale de la communication à la présidence de la République a salué « la riche carrière professionnelle du défunt dans le journalisme sportif », soulignant que « son timbre de voix singulier demeurera gravé à jamais dans la mémoire des Algériens ». En cette douloureuse épreuve, la Direction générale de la communication « présente ses sincères condoléances à la famille du défunt et à la corporation médiatique, les assurant de sa profonde compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis. +A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons+ ».

DÉCÈS DU JOURNALISTE MOHAMED MERZOUGUI

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION, MOHAMED LAAGAB, PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

Laagab a "présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt et à l'ensemble de la corporation médiatique, les assurant de sa profonde compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de prêter patience et réconfort à sa famille et à ses proches". Commentateur sportif emblématique, Mohamed Merzougui a exercé au sein de l'Établissement public de télévision. Il était l'un des anciens journalistes ayant contribué à l'édification du paysage médiatique algérien. Il a eu une carrière professionnelle riche dans le champ médiatique, se distinguant par sa couverture professionnelle de nombreux événements sportifs nationaux et internationaux majeurs.

NEUF BLESSÉS DANS UN ACCIDENT À GUELMA

Neuf personnes ont été blessées hier dans un accident de la route survenu dans la wilaya de Guelma. Selon la Protection civile, l'accident est survenu ce mercredi matin vers 05h sur la RN-16, près de la commune d'Oued Feragha, suite à une collision entre deux véhicules touristiques. L'accident a provoqué des blessures à neuf personnes âgées entre 22 et 68 ans. Les victimes ont été évacuées vers les urgences de l'hôpital local, souligne la même source.

TRANSPORT AÉRIEN

AIR ALGÉRIE CLASSÉE PARMIS LES MEILLEURES EN AFRIQUE

Le site de data Africa Facts Zone gratifie la compagnie aérienne algérienne Air Algérie. Dans un classement que celui-ci a établi, Air Algérie occupe la troisième place à l'échelle de l'Afrique, en termes de nombre de vols et de voyageurs transportés, devançant ainsi la Royal Air Maroc qui occupait cette

place en 2022. Selon le classement, Air Algérie dispose d'une flotte de 56 avions. Concernant le nombre de voyageurs transportés en 2023 par la compagnie aérienne algérienne, il s'élève à 7,2 millions. En tête du classement, Ethiopian Airlines n'est plus la première compagnie aérienne du continent. Elle

a été détrônée par Air Peace, la compagnie nigérienne. Cette dernière a transporté 14 millions de passagers, suivie par Ethiopian Airlines avec 13,8 millions. Air Algérie complète le podium avec 7,2 millions de passagers. Deuxième compagnie africaine pendant de longues années, Egypt Air a

reculé à la quatrième place avec 6,4 millions de voyageurs transportés en 2023, suivie de la Royal Air Maroc (RAM), cinquième avec 5 millions de passagers. Viennent ensuite la South African Airlines (6^e, 4,6 millions de passagers) et Tunisair (7^e, 2,4 millions de voyageurs). Y.B.